

BAROMÈTRE 2022

DE LA FINANCE À IMPACT

CHIFFRES CLÉS DE LA FINANCE
À IMPACT DANS LE MONDE

P. 2-5

LA FINANCE INCLUSIVE

P. 6-9

LES LEVIERS DE FINANCEMENT
POUR UNE TRANSITION JUSTE

P. 10-13

LA RÉSILIENCE DE LA FINANCE À
IMPACT FACE AUX CHOCS EXOGÈNES

P. 14-16

INVESTISSEMENTS À IMPACT
ET SECTEUR ASSOCIATIF

P. 17-19

QUELLE RÉSILIENCE DE LA FINANCE À IMPACT FACE AUX CHOCS EXOGÈNES ?



Dans son dernier communiqué de presse du 4 juillet 2022, le conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) s'engageait à « tenir compte du changement climatique dans ses achats d'obligations d'entreprises, son dispositif de garanties, ses exigences de déclaration et sa gestion des risques, conformément à son programme d'action pour le climat ».

Cette stratégie de « verdissement » de la politique monétaire européenne s'effectue dans un contexte où les risques sociaux et environnementaux semblent croître à l'échelle du globe : les incendies géants, la multiplication des conflits autour de l'accès aux ressources, ou l'effondrement systématique et brutal de la biodiversité sont autant d'indicateurs que, désormais, nul ne peut ignorer.

Face à ces constats, une mobilisation concertée et globale sonne comme une évidence autant qu'une nécessité. En ajoutant le paramètre de l'« impact » au couple classique du risque/rendement, la finance à impact rebat les cartes de la finance traditionnelle en y ajoutant des variables sociales, écologiques, d'inclusion et de gouvernance, dont les profits extra-financiers revêtent alors une importance supérieure aux autres. Dès lors, au regard des grands défis qu'il

nous appartient de relever collectivement et sans délai, nous sommes convaincu-e-s que la finance à impact est porteuse d'outils adaptés aux grands défis contemporains.

Depuis son apparition au début des années 2000, le secteur jouit en effet d'une dynamique forte et soutenue. Selon les données du Global Impact Investing Network (GIIN) pour l'année 2020, on estime à environ \$715 milliards la taille du marché des investissements à impact¹. A l'heure où nous semblons à peine émerger de la crise du COVID-19, cette dynamique semble loin de s'enrailler.

Quelles sont alors les motivations qui animent ce secteur ? Comment contribuer à sa bonne définition et à la mesure de ses objectifs ? Comment permettre une coordination efficace des différentes initiatives d'impact à l'échelle globale ?

Cette année, dans le cadre de son dossier spécial, le Baromètre de la Finance à Impact interroge les capacités de résilience du secteur de la finance à impact face aux chocs exogènes. Par ce syntagme, nous désignons l'ensemble des risques politiques, économiques, climatiques et sociaux qui, se réalisant, contribuent à la déstabilisation du

secteur, entraînant des conséquences en chaîne sur l'ensemble des bénéficiaires.

En invitant les structures de notre écosystème à partager ici leurs expertises sur les sujets de l'impact, cette publication se propose d'apporter sa pierre à l'édifice. Le Baromètre offre ainsi une vision panoramique des différentes formes que peut revêtir la finance à impact, valorise ses réelles capacités opératoires à l'échelle du globe au travers d'exemples concrets, et met en avant des réponses aux problématiques d'inclusion et de financement des transitions sociales et environnementales.

Par son contenu et la méthode de travail adoptée pour faire naître cette publication, nous nous inscrivons résolument, auprès de nos partenaires et collaborateurs, dans cette démarche engagée de voir advenir un monde 3Zéro : Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté.

1. The GIIN, Annual impact investor survey 2020: <https://theqiin.org/assets/GIIN%20Annual%20Impact%20Investor%20Survey%202020%20Executive%20Summary.pdf>

Fanny Roussey
Directrice Exécutive
Convergences

UN BAROMÈTRE DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ACTED



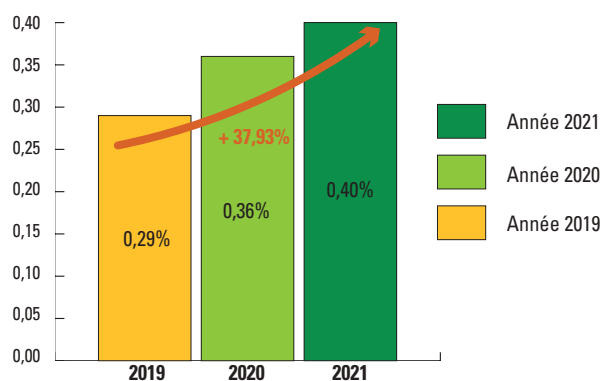
BNP PARIBAS



LES TENDANCES DE LA FINANCE SOLIDAIRE EN FRANCE ET EN EUROPE

La finance solidaire, apparue dans les années 1980, n'a cessé de croître. En seulement 20 ans, elle a été multipliée par presque 50 et représente aujourd'hui 24,5 milliards d'euros d'encours, soit 0,40% de l'épargne des ménages des Français-e-s (contre 0,36% en 2020 et 0,29% en 2019). Matérialisée par le label Finansol, la finance solidaire est un lien entre des organisations à fort impact social ou environnemental et des épargnant-e-s cherchant à donner du sens à leur argent. D'ailleurs, l'année 2021 consacre à nouveau une année record pour la finance solidaire puisque la ressource placée sur ces produits a connu une croissance de 27%, ce qui représente la plus forte augmentation en valeur absolue jamais enregistrée, dépassant les 5 milliards d'euros sur l'année.

Part de la finance solidaire dans l'épargne des ménages des Français-e-s



Cette hausse record s'explique par des mécanismes concomitants. La diversification croissante des gammes de produits solidaires proposées, accessibles à tous les profils de souscripteur-ice-s, coïncide avec une appétence toujours plus renforcée des Français-e-s pour l'orientation de leur épargne vers des projets à impact social ou environnemental particulièrement fort.

Les ressources collectées issues de l'épargne solidaire permettent la mise en œuvre d'outils de financement orientés vers des activités à fort impact social et/ou environnemental. L'année 2021, une nouvelle fois marquée par la pandémie de COVID-19, a mis en lumière des enjeux spécifiques, orientant alors les financements vers le social et la cohésion territoriale.

Les financ-eur-euse-s solidaires ont soutenu des organisations à fort impact social ou environnemental à hauteur de 527 millions d'euros de

financements nets¹ en 2021. Le dynamisme le plus fort s'est situé du côté de la solidarité internationale qui a connu, cette année, un effet de rattrapage (avec une croissance de +184%), après la forte baisse observée l'année passée, liée aux effets de la crise sanitaire et à la difficulté d'opérer en période de fermeture des frontières. Les organisations sociales, et notamment les act-eur-ice-s du logement et de l'action sanitaire et sociale, ont bénéficié d'une forte hausse des financements (+51%), alors qu'à l'inverse, les utilités environnementales ont fait face à une baisse de ces derniers (-23%). Environ 1 350 associations et entreprises françaises ont ainsi été soutenues par la finance solidaire en 2021, avec un montant moyen d'investissement (hors microcrédit) de 286 000 €, en hausse de 21%. Ces dernières savent désormais mieux mobiliser les investisseurs à impact social, privilégiant la recherche de l'impact social ou environnemental par rapport à la rentabilité financière.

Les entreprises solidaires ont quant à elles, par leur activité, investi 163 millions d'euros en 2021, contre 104 millions d'euros en 2020. Les act-eur-ice-s du logement social expliquent, en grande partie, la hausse des investissements des entreprises solidaires (avec une croissance de +115%). Ils-elles sont suivis par les act-eur-ice-s des projets liés à la dépendance (+26%), ainsi que, dans une moindre mesure, par les foncières agricoles (+8%).

Ces flux de financement et d'investissement génèrent un impact positif mesurable en bout de chaîne. Ils s'inscrivent dans un écosystème grandissant de l'économie solidaire et à impact social, démontrant la possible alliance des notions d'impact positif et de modèle économique résilient. Les associations et entreprises à impact social ou environnemental fort sont aujourd'hui en train de changer d'échelle et de démontrer leur solidité et leurs capacités d'innovation, laissant entrevoir une poursuite au cours de ces prochaines années.

1. Le label Finansol, créé en 1997 afin de pouvoir distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne, est attribué à des produits émanant d'organisations se trouvant à différentes positions du circuit de financement. Des flux de financement interviennent alors entre supports labellisés Finansol, typiquement d'un OPC vers les parts sociales d'une entreprise ou d'un financeur solidaire. Afin d'éviter un double comptage, un dédoublement du flux est effectué au niveau des produits labellisés. Les financements nets présentent alors les financements réalisés hors produits labellisés Finansol. Les financements réalisés entre produits labellisés Finansol sont fortement marqués par la nature des membres historiques du réseau, générant des biais par rapport à l'ensemble du marché des financements solidaires et ne seront ainsi pas développés dans cet article.

Chiffres consolidés par l'Observatoire de la finance à impact social de FAIR

Camille Manse
Chargée d'étude finance à impact
FAIR

LA FINANCE SOLIDAIRE A PERMIS DE SOUTENIR PLUS DE 1350 PROJETS À IMPACT SOCIAL OU ENVIRONNEMENTAL

AINSI, EN 2021...

ODD 8 - Travail décent et croissance économique

38 758
emplois ont été soutenus



ODD 11 - Villes et communautés durables

1 619
nouvelles personnes ont été relogées



ODD 12 - Consommation et production responsables

5 904
foyers supplémentaires ont été alimentés en électricité renouvelable (l'équivalent d'une ville comme Bayeux)



ODD 15 - Vie terrestre

1 212
hectares d'agriculture biologique (l'équivalent de 849 terrains de football) et 71 agriculteurs soutenus dans l'année



ODD* 1 - Pas de pauvreté

4,6
MILLIONS de personnes pauvres (dont 3,2 millions en Afrique) ont bénéficié des services essentiels apportés par plus de 60 institutions de microfinance, coopératives agricoles, entreprises sociales...



*ODD : Les objectifs de développement durable (ODD) sont les 17 priorités adoptées par les Nations Unies pour répondre aux défis mondiaux que sont notamment les inégalités, la pauvreté ou encore le changement climatique.

LES TENDANCES DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LE MONDE

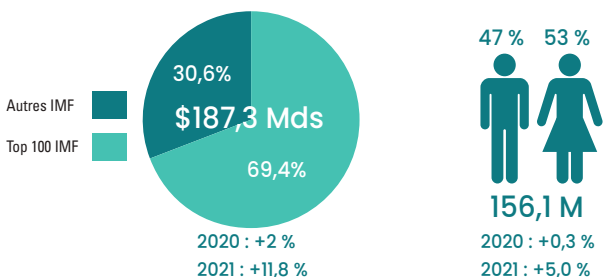
Le Baromètre de la Finance à Impact analyse les chiffres clés de l'inclusion financière dans le monde, en utilisant les chiffres du marché mondial de la microfinance d'ATLAS (www.atlasdata.org), une plateforme de données qui héberge des données validées sur la performance de l'impact financier et social. Voici un retour sur les principales tendances du secteur en 2021.

Tendances mondiales

Le secteur mondial de la microfinance a montré des signes d'amélioration de sa croissance en 2021 par rapport au ralentissement observé en 2020. Par exemple, la croissance médiane du portefeuille de prêts bruts (GLP) au niveau des institutions de microfinance (IMF) était 5,9 fois plus élevée en 2021 (11,8 %) qu'en 2020 (2,0 %). Bien que ce chiffre soit supérieur au taux d'inflation mondial de 3,0%, la croissance année après année reste légèrement inférieure aux taux moyens enregistrés avant 2020, qui se situaient entre 12,4 et 16,3 % (2017-19). En dollars, les IMF ont géré un GLP total de 187,3 milliards de dollars, les 100 premières IMF restant les acteurs dominants du secteur, avec 69,4 % du GLP total.

Le secteur a également poursuivi sa croissance en termes de nombre d'emprunteurs, passant à 156,1 millions en 2021. Cela reflète une augmentation de 5,0 % au niveau des IMF, ce qui est plus proche des taux de croissance annuels pré-pandémie observés en 2017-19 (6-10 %). En termes de composition démographique, les clientes représentent 53 % des emprunteurs des IMF.

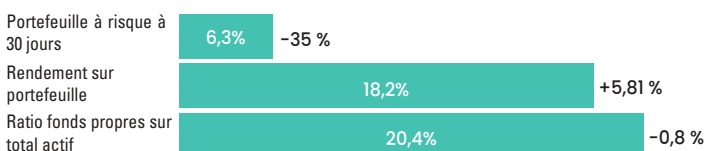
Portefeuille de prêts bruts et pourcentage de femmes bénéficiaires (monde)



En moyenne, la qualité du portefeuille s'est améliorée en 2021 par rapport à la baisse observée en 2020. Les niveaux élevés de restructuration de portefeuille qui ont été réalisés en 2020 sont revenus plus près des niveaux pré-pandémiques, le ratio de portefeuille restructuré du secteur passant de 3,9 % à 0,8 % (2020-21). Le portefeuille médian à risque >30 jours (PAR 30) s'est également amélioré, chutant de 35 % entre 2020 (6,3 %) et 2021 (4,1 %). Au niveau des IMF, la croissance médiane du PAR 30 a culminé à 33,0 % en 2020, mais est tombée à -14,0 % en 2021, reflétant l'amélioration du risque de crédit observée à l'échelle mondiale. Cependant, des segments du marché restent exposés à un risque de crédit élevé et affichent une tendance négative depuis 2020.

Les améliorations globales du risque de crédit ont été suivies d'une tendance à l'amélioration de la rentabilité des IMF, mais celle-ci reste inférieure aux niveaux pré-pandémiques. Le rendement du portefeuille, mesuré sur le GLP, a diminué, passant de 23,3 % en 2019 à 17,2 % en 2020, et s'est depuis légèrement amélioré pour atteindre 18,2 % en 2021. Le coût du risque est resté stable durant cette période, le ratio médian des frais de provisionnement étant compris entre 1,5 et 1,7 %.

Ratios de performances moyen des IMF en 2021 et leurs évolutions depuis 2020 (monde)



Au niveau mondial, alors que la solvabilité est restée stable en moyenne, certaines zones du marché ont été affectées par des baisses de solvabilité, notamment les IMF présentant déjà un risque de crédit ou de solvabilité avant 2020. Par exemple, le ratio médian des fonds propres des IMF par rapport à leurs actifs a diminué de 0,8% tout en restant à peu près stable à 20,4 %. Au-delà de la moyenne, des segments du marché continuent de montrer des signes de stress et sont exposés à une combinaison de risque de crédit élevé et de faible solvabilité.

Focus régional

Au niveau régional, l'Asie du Sud et du Sud-Est (SSEA) continue de dominer le secteur, représentant 72,5 % de tous les emprunteurs à la fin de 2021. En outre, la part de marché des GLP en Asie du Sud et du Sud-Est est passée de 43,1 % à 49,8 %, mais la taille moyenne des prêts est restée inférieure à la moyenne mondiale. Par exemple, la taille moyenne des prêts en pourcentage du revenu national brut (RNB) par habitant était de 17 %, alors que la médiane mondiale était de 42 %. En termes de qualité de portefeuille, le PAR 30 est resté stable à 3,7 %, tandis que le ratio médian de portefeuille restructuré est passé de 7,3 % à 1,5 % (2020-21). Cette tendance indique un retour à la moyenne mondiale par rapport aux niveaux élevés de restructuration observés dans la région en 2020.

L'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) ont été le deuxième marché le plus important en termes de part de marché des GLP (38,8 %) et des emprunteurs (17,4 %). Comme pour la région SSEA, la qualité globale du portefeuille s'est améliorée et est comparable à la moyenne mondiale tant en termes de PAR 30 que de ratio de portefeuille restructuré, qui sont respectivement de 3,8 % et 0,8 %. Le rendement du portefeuille en 2021 (15,8 %) se situe à des niveaux similaires à ceux de 2020 (17,0 %) mais est inférieur à la moyenne mondiale (18,2 %).

En Afrique subsaharienne (ASS), le total du GLP a augmenté pour atteindre 9,6 milliards de dollars en 2021, soit 5,1 % du GLP mondial et 6,5 % du total des emprunteurs. Les IMF d'ASS continuent d'avoir une qualité de portefeuille moyenne inférieure en termes de PAR 30 : elle est en effet supérieure à la médiane mondiale à 6,0 % en 2021, mais inférieure au pic de 11,0 % en 2020. La solvabilité dans la région est également restée comparable aux niveaux mondiaux, avec un ratio médian capitaux propres/actifs de 19,7 %, mais qui affiche une baisse de 11 % par rapport aux 22,3 % observés en 2020.

L'Europe et l'Asie centrale (ECA) représentent respectivement 4,9 % et 2,4 % de la part de marché mondiale en termes de GLP et de nombre d'emprunteurs. La région a également le PAR 30 médian le plus bas (2,4 %) par rapport aux autres régions.

Enfin, les IMF de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) ont représenté la plus petite part de marché, soit 1,2 % des GLP mondiaux et 2,8 % du nombre total d'emprunteurs. La rentabilité reste supérieure à la moyenne mondiale, avec un rendement médian du portefeuille de 24,4 % en 2021. En outre, le ratio capitaux propres/actifs (26,8 %) reste plus élevé en termes relatifs et absolus par rapport à la moyenne mondiale (20,4 %).

Alasdair Lindsay-Walters

Data Scientist

Faisal Akhtar

Data Analyst

MFR



Méthodologie

Tous les indicateurs sont calculés sur la base de la disponibilité des IMF déclarantes dans la base de données ATLAS (www.atlasdata.org), incluant jusqu'à 431 IMF pour les calculs de 2021 et jusqu'à 1 385 IMF dans le cas du portefeuille de prêts brut et du nombre d'emprunteurs. Les statistiques sur l'inflation sont fournies par la Banque mondiale.

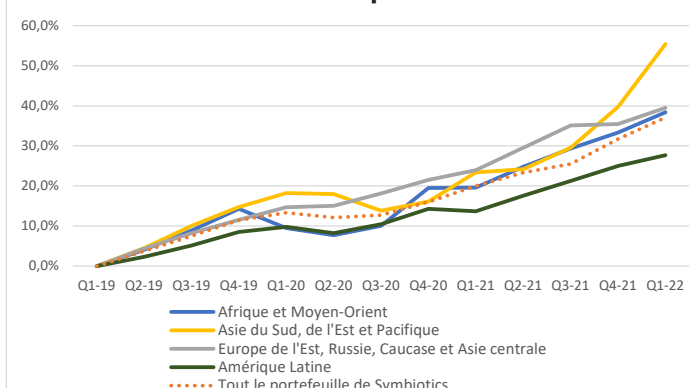
Les calculs agrégés (par exemple, la médiane) utilisent les données des IMF à partir de 2021, en prenant le mois le plus récent pour lequel des données sont disponibles. Pour le portefeuille de prêts brut et le nombre d'emprunteurs, les quatre années précédentes sont également incluses (2018-21), en prenant l'année la plus récente disponible pour assurer une couverture plus précise des données. Par exemple, si une IMF a déclaré des données pour 2021, cette valeur sera utilisée. Cependant, si elle n'a pas déclaré de données en 2021 ou 2020, alors la valeur déclarée pour 2019 ou 2018 sera utilisée. Les statistiques de croissance d'une année sur l'autre sont déclarées en utilisant la même composition d'IMF afin d'assurer la comparabilité entre les années.

L'IMPACT DES CRISES SUR L'INCLUSION

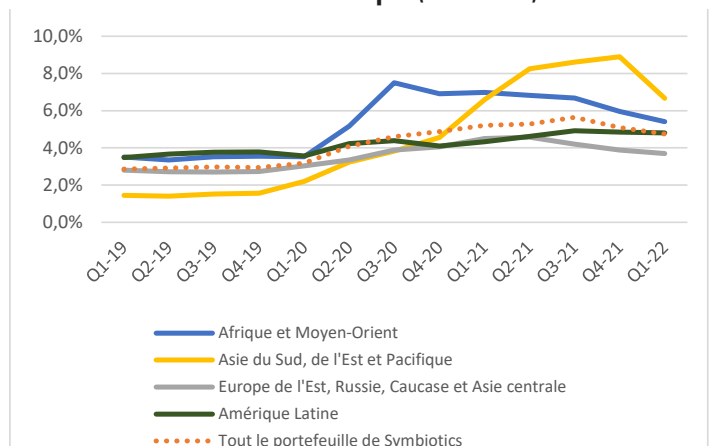


A lors que la pandémie a touché le monde entier au cours des deux dernières années, plusieurs pays ont été confrontés, en plus de la crise sanitaire, à des ralentissements économiques et à une instabilité politique. La présente analyse décrit la résilience des institutions financières œuvrant pour l'inclusion financière dans les pays émergents et frontaliers, selon des indicateurs financiers agrégés aux niveaux mondial et régional. Dans le portefeuille de Symbiotics, qui compte environ 300 institutions, des ralentissements temporaires de la croissance du portefeuille ont été observés en 2020, mais le portefeuille de prêts n'a diminué dans aucune région. En 2021, les niveaux de croissance ont retrouvé le même rythme qu'avant la pandémie dans toutes les régions. Comme en 2020, l'Asie affiche une croissance significative par rapport aux autres régions, puisque celle-ci était déjà plus soutenue que les autres au sein des partenaires de Symbiotics.

Croissance du portefeuille



Portefeuille à risque (PAR90+R)



En termes de qualité, le portefeuille à risque (PAR90+R) a évolué par vagues successives et à un rythme différent selon les régions. Au niveau agrégé, le PAR90+R a commencé à augmenter au Q2-2020, et a continué à croître tout au long de 2021. Toutefois, la hausse attendue des prêts non performants a été partiellement atténuée par les programmes de moratoire mis en œuvre dans plusieurs pays. En effet, de nombreux clients incapables de rembourser ont été protégés par les moratoires, puis lorsque ceux-ci ont été progressivement levés depuis le Q3-2020, les clients avaient déjà repris leurs activités et ont donc pu continuer à rembourser leurs prêts.



FINANCIÈRE DANS LE MONDE

Cette tendance se retrouve à la fin de l'année 2021 dans toutes les régions avec une baisse des niveaux de PAR90+R. L'Asie et l'Afrique sont deux régions qui ont enregistré les niveaux les plus élevés. En Asie, le PAR90+R a atteint de tels niveaux en raison de la détérioration du portefeuille au Myanmar et au Sri Lanka liée à l'instabilité politique et économique de ces pays, mais aussi du fait de l'augmentation des prêts restructurés en Inde. Le pic du PAR90+R en Afrique est principalement dû à l'instabilité politique et macroéconomique dans quelques pays spécifiques du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et aussi au fait que la région subsaharienne n'a pratiquement pas accordé de moratoire, ce qui a entraîné une vague de PAR90+R plus précoce que celle observée dans les autres régions.

Malgré les défis et l'instabilité posés par la pandémie, l'accès des institutions aux financements et aux dépôts est resté fort. Symbiotics pense que cela démontre le positionnement solide de ses partenaires, et le bon soutien de leurs investisseurs étrangers, des banques locales et des déposant-e-s. En outre, cela démontre la confiance du public dans les institutions financières locales pour les MPME, grâce à leur résilience face aux précédentes crises locales et régionales et à l'amélioration de la réglementation dans ce secteur. La croissance constante des financements et des dépôts a contribué à créer un coussin de liquidités pendant la crise.

Alors que les institutions reprennent la croissance de leur portefeuille, une baisse progressive de la liquidité est signalée depuis le Q2-2021 (plus proche des niveaux de 2019). En 2021, une légère baisse des niveaux de solvabilité a été constatée dans la plupart des régions, principalement due à l'augmentation des charges de PAR et de provisionnement. Cela peut indiquer des niveaux de dividendes plus faibles qui devraient aider à recapitaliser les institutions et à préparer la reprise de la croissance post-pandémie.

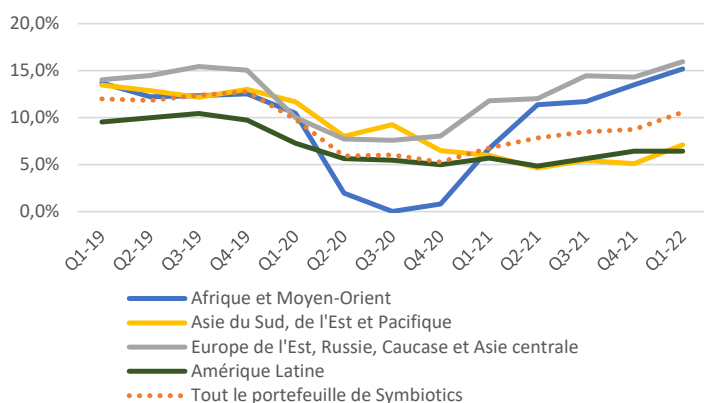
Au niveau agrégé, la rentabilité des partenaires de Symbiotics a diminué pour les mêmes raisons de provisionnement et n'est comparable aux niveaux de 2019 qu'à partir du Q1-2022. Cependant, les niveaux de rentabilité dans les régions montrent deux tendances différentes. D'un côté, l'Afrique et l'Europe & Asie centrale ont suivi une tendance à la baisse de la rentabilité jusqu'à la mi-2020, puis une augmentation progressive jusqu'au début de 2022. De l'autre côté, l'Asie et l'Amérique latine ont enregistré une baisse continue depuis 2020, qui est plus importante en Asie, et n'ont rapporté que de légères augmentations depuis le Q3-2021.

Dans l'ensemble, ces indicateurs financiers illustrent la résilience des institutions financières des marchés émergents et des marchés frontières œuvrant en faveur de l'inclusion financière, qui ont pu résister à la crise grâce à des réponses rapides, telles que les programmes de moratoire, et à des relations stables avec leurs différentes parties prenantes. Cependant, nous observons que certaines régions qui semblent connaître de graves problèmes politiques et économiques, comme le Myanmar, le Sri Lanka et le Liban, auront besoin de plus de temps pour se rétablir et retrouver leurs niveaux antérieurs.

L'impact du conflit entre l'Ukraine et la Russie sur Symbiotics ne peut pas encore être pleinement observé car la présente étude ne porte que sur des données allant jusqu'à Q1-2022. On peut s'attendre à ce que le conflit et la pression inflationniste qui en découle en 2022 aient une implication sur les institutions financières, selon la région et le type de portefeuille sous-jacent. Cependant, la grande résilience de ce secteur, axé sur l'économie réelle des MPME, permet de rester optimistes quant à leur capacité à résister à de nouvelles menaces.

Vincent Lehner
Directeur des marchés
Symbiotics

Rendement des fonds propres



COMMENT UNE BANQUE ORGANISE-T-ELLE LA MESURE DE LA PERFORMANCE SOCIALE DE SES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE PARTENAIRES ?

En réalisant pour la première fois un rapport spécifique dédié à la performance sociale des institutions de microfinance partenaires, BNP Paribas a essayé de dresser le bilan des actions menées auprès des institutions de microfinance (IMF), non seulement en 2021 mais également sur plus de 30 années d'engagement pour la finance inclusive. La sortie de ce rapport s'inscrit d'ailleurs dans la logique du plan stratégique 2022-2025 du Groupe qui définit l'inclusion financière comme une priorité, en assurant le suivi d'un indicateur dédié à ce sujet dans son tableau de bord.

« LA RESPONSABILITÉ DES BANQUIERS, C'EST DE FINANCER LES ENTREPRENEUR-SE-S QUI CRÉERONT À LEUR TOUR DES EMPLOIS ET, AINSI, CONTRIBUERONT À STABILISER L'ÉCONOMIE »

Afin de mieux appréhender la stratégie de mesure d'impact des IMF partenaires de BNP Paribas, la performance sociale de leurs actions a été évaluée. Pour ce faire, nous avons fait appel à une chercheuse Doctorante CIFRE, qui a coordonné les échanges avec 18 IMF, en suivant une démarche collaborative. Les pratiques très hétérogènes en termes d'indicateurs, de définitions divergentes et de capacité logistique, ont nécessité quelques réajustements. Au total, 6 indicateurs issus de la méthodologie de mesure d'impact MESIS (Mesure et Suivi de l'Impact Social) ont été choisis pour récolter un maximum de données auprès des institutions.



Rien qu'en 2021, les IMF étudiées ont impacté 8,1 millions de bénéficiaires dont 79% en milieu rural et 97% de femmes. Elles remplissent ainsi leur mission d'aider les plus vulnérables. Mais leur performance ne s'arrête pas là. Elle s'affiche pleinement avec les 1,3 million d'emplois que les micro-emprunteurs ont contribué à conserver ou à créer en 2021. L'autre force de l'inclusion financière, c'est l'accompagnement et la formation,

qui représentent plus de 37 millions d'heures. À titre d'exemple, l'IMF indienne CreditAccess Grameen propose à ses bénéficiaires des sessions d'éducation financière et également des ateliers sur l'hygiène, la santé et l'accès à l'eau potable.



Cette mission d'éducation financière est primordiale car elle permet aux bénéficiaires d'éviter les pièges du surendettement ou celui des crédits abusifs, dont par exemple Matilde, une émigrée mexicaine vivant à New York a fait les frais. Les intérêts du prêt de 1 000 dollars qu'elle a contracté auprès d'usuriers, s'élevaient à 100 dollars par semaine. Une dette colossale dont elle a pu se libérer grâce aux recettes générés par son restaurant, financé par un prêt de la Grameen America.

En plus de MESIS et des études d'impact, l'outil de scoring SPI4 est un instrument précieux pour établir des comparatifs sur la performance sociale des institutions. Ainsi les IMF financées par la banque atteignent un score de 83% contre 65% pour l'ensemble des IMF de la base de données. L'importance de la mission sociale, qui est au cœur de nos analyses de financement, explique ce bon résultat.



Concernant le soutien de BNP Paribas au secteur, il s'élève à 367 millions d'euros en 2021, aussi bien à travers l'octroi de prêt (270 millions d'euros fin 2021) qu'à travers le financement indirect via des fonds. Si l'on considère uniquement le périmètre du crédit depuis 1989, année du 1^{er} financement de BNP Paribas à une IMF, on note qu'1,2 milliard d'euros ont été octroyés à 2,9 millions de bénéficiaires via

nos IMF partenaires. Le périmètre d'intervention touche la France, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, les États-Unis, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, Indonésie, le Maroc, le Sénégal et le Vietnam. Soit 14 pays dont 13 participants à l'étude, et 9 monnaies locales. En effet, les financements offerts sont en devise locale afin de pas exposer les institutions au risque de change.

Enfin, le soutien de la banque peut être non seulement financier à travers des crédits et des investissements, mais également humain grâce aux services pro-bono fournis par nos employés. Cela représente plus de 15 000 heures d'accompagnement de courte ou longue durée dans quatre pays différents.

Cette étude permet de dresser un bilan et d'objectiver les résultats de l'activité de microfinance. À ce titre, elle permettra de s'orienter vers un soutien plus important du secteur dans les années à venir. Comme le souligne dans le rapport le Professeur Muhammad Yunus, prix Nobel de la Paix en 2006, le rôle de la microfinance est clé dans la reprise économique après la crise sanitaire :

« La responsabilité des banquiers, c'est de financer les entrepreneur-se-s qui créeront à leur tour des emplois et ainsi, contribueront à stabiliser l'économie. »

1. Co-créée par la Caisse de Dépôts, et BNP Paribas avec le support du cabinet de conseil KIMSO
2. L'outil SPI – Social Performance Indicators – est un outil d'évaluation de la performance sociale développé par CERISE, pour les fournisseurs de services financiers (FSF) dont les IMF

Alain Levy
Responsable Microfinance Amérique Latine, Asie et Europe de l'Est
BNP Paribas



BNP PARIBAS

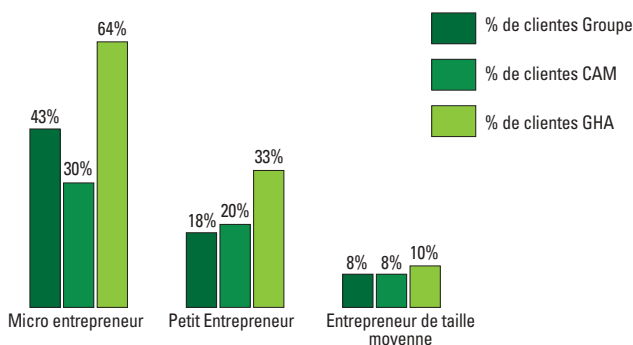
L'INCLUSION FINANCIÈRE INTELLIGENTE INTÉGRANT LA DIMENSION DU GENRE : LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS D'ADVANS GROUP

En 2020, ONU Femmes révélait que l'écart de pauvreté entre les sexes se creuserait à la suite de la pandémie de COVID-19¹. Advans a constaté que si les femmes étaient initialement moins affectées, il leur a fallu davantage de temps pour que leur situation s'améliore. Ainsi, fin 2020², 85 % d'entre elles déclarent encore que leur situation financière s'était détériorée, contre 80 % des hommes³. Ce constat a incité Advans à approfondir la question de savoir comment mieux soutenir ses clientes. Advans a reçu le soutien de son actionnaire BII pour travailler avec Palladium Impact Capital afin de définir une stratégie ciblée sur le genre avec des projets sur deux marchés : le Cameroun et le Ghana. Voici quelques leçons tirées de cette expérience.

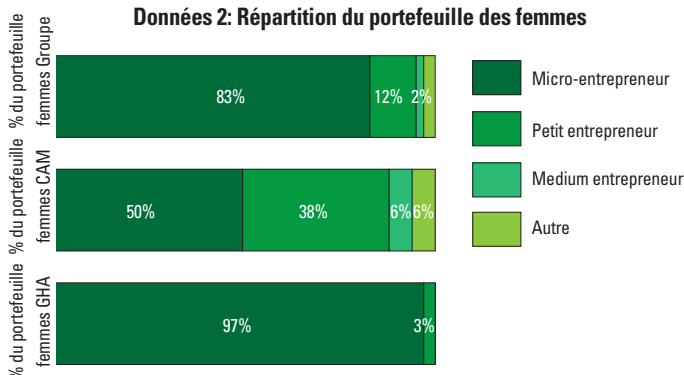
1. La clientèle féminine ne doit pas être traitée comme un groupe homogène⁴

Les clientes entrepreneuses sont principalement présentes dans les micro-segments d'Advans et moins dans les petits et moyens segments. Au Ghana (GHA), plus de 60% du segment micro est composé de femmes ; les études se sont donc concentrées sur les micro-clientes "Striver" à fort potentiel commercial mais ayant besoin de soutien pour se développer. Au Cameroun (CAM), qui compte davantage de client-e-s de petite et moyenne taille, Advans a ciblé ces deux segments plus importants. L'objectif de ces études était de comprendre en profondeur les obstacles auxquels se heurtent les différents profils d'entrepreneuse et leurs besoins pour l'avenir.

Données 1 : % de clientes par segment



Données 2: Répartition du portefeuille des femmes



2. Les services financiers et non financiers peuvent aider les entrepreneuses à développer leurs activités

Le manque d'accès au capital reste un obstacle à la croissance, mais les femmes ne disposent souvent pas des garanties ou des formalisations administratives requises pour obtenir un prêt plus important. Il est essentiel de définir comment assouplir les garanties pour améliorer l'accès des femmes au financement et aux services supplémentaires comme le coaching, ou les outils de comptabilité numérique, qui peuvent être bénéfiques à long terme. Advans Tunisie a lancé

un programme de coaching en 2020 pour les clients touchés par la crise du COVID-19, auquel plus de 300 clientes ont participé. 89% des bénéficiaires ont déclaré que le programme a eu un impact positif sur leur activité⁵, avec une amélioration des remboursements dans les délais, en particulier pour les participantes.

3. Une communication claire est essentielle pour l'adoption et l'utilisation des services⁶

Au Ghana, les femmes avaient plus de comptes actifs mais effectuaient moins de transactions, tandis qu'au Cameroun, les clientes voulaient plus d'informations et n'avaient pas confiance dans les services numériques. Il est donc essentiel de fournir le soutien adéquat lors de l'intégration des clientes, en particulier pour les services numériques. Advans Cameroun a commencé à proposer des séances d'éducation financière, a abaissé le solde minimum des comptes d'épargne et fait appel à des clientes ambassadrices pour promouvoir Advans.

4. L'adhésion du personnel est essentielle au déploiement d'une approche intelligente en matière de genre

Les prestataires de services financiers doivent renforcer la capacité du personnel de première ligne à adopter une approche pleinement sensible au genre⁷. Le personnel de terrain doit être convaincu de l'intérêt commercial de servir les femmes et comprendre pourquoi les approches commerciales doivent être adaptées. Advans Cameroun a commencé à mettre en place une formation et un accompagnement dans les agences. En se concentrant sur l'amélioration de l'expérience de la clientèle féminine, Advans augmentera la satisfaction de cette dernière et l'aidera à attirer davantage de clientes.

5. Mieux servir les femmes peut permettre à ADVANS d'augmenter son impact

Au Ghana, les femmes étaient plus promptes à affirmer qu'Advans avait un impact positif sur leur qualité de vie, notamment en augmentant leurs dépenses pour l'amélioration de l'habitat, l'éducation et les soins de santé⁸. Ces résultats montrent que les clientes sont plus susceptibles d'investir dans l'amélioration de la vie de leur famille et qu'en les soutenant, Advans peut avoir un impact plus important sur les communautés dans lesquelles elle opère.

Quelles sont les prochaines étapes pour Advans et l'inclusion financière intelligente des femmes ?

Advans entend utiliser ces premiers enseignements fondamentaux pour enrichir sa stratégie globale en matière de genre et déployer des projets clés au Cameroun, au Ghana et en Tunisie. Ces expériences seront partagées, et la feuille de route *gender smart* affinée dans les années à venir, avec un objectif global : une meilleure approche de l'inclusion financière des femmes pour un impact plus large sur les entreprises, les familles et les communautés.

1. Source : <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2020/8/press-release-covid-19-will-widen-poverty-gap-between-women-and-men>
 2. Covid impact survey conducted by 60 Decibels with 3,054 clients in Cambodia, Cameroon, Ghana, Nigeria Pakistan, Tunisia, Myanmar (Study supported by FMO)
 3. 739 female respondents and 646 male respondents R2
 4. Source : <https://www.cgap.org/blog/3-ways-deepen-our-understanding-womens-financial-inclusion>
 5. Results of survey with 840 beneficiaries of the programme (which included 328 women)
 6. The Paradox of Gender-Neutral Banking, Global Banking Alliance, 2016 (p.10): [Link to report](#)
 7. A comprehensive framework for gender centrality in financial services, MSC, Briefing Note #175, 2018: https://www.microsave.net/wp-content/uploads/2019/03/BN_175_Comprehensive_framework_gender_centrality.pdf
 8. 60D Financial Inclusion Index results, GHA: 151 female clients /255 clients Ghana

Katherine Brown
 Senior Marketing Officer
 ADVANS Group

COMMENT SOUTENIR L'INVESTISSEMENT DANS UNE OPTIQUE DE GENRE ?

Qu'est-ce que le *Gender Lens Investing* (GLI) ? Le GIIN le définit comme « une stratégie ou une approche d'investissement qui prend en compte les facteurs liés au genre dans l'ensemble du processus d'investissement, afin de faire progresser l'égalité des sexes et de mieux éclairer les décisions d'investissement ». En d'autres termes, il s'agit d'intégrer l'analyse de genre dans le processus d'investissement, de la création de l'affaire à la mesure de la sortie. Il s'agit notamment de fixer des objectifs pour les projets dirigés par des femmes et ciblant les femmes, de rechercher de nouveaux canaux d'approvisionnement, de diversifier les membres du comité de sélection des investissements et d'offrir une assistance technique axée sur le genre aux entreprises du portefeuille. Tout cela est mesuré et suivi au moyen d'indicateurs *ad hoc*, tels que la quantité d'entreprises dirigées par des femmes, les produits et services générés à leur intention, la diversité des genres dans la main-d'œuvre, et le nombre total de femmes dans les chaînes de valeur.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de fonds prenant en compte le genre a connu une croissance exponentielle. En 2020, les actifs sous gestion (AuM) mondiaux des fonds *gender lens* ont atteint \$7,7 milliards.

Comment en est-on arrivé là ? Selon le Forum économique mondial (2021), il faudra 135,6 ans pour combler l'écart mondial entre les sexes, et 267 ans pour combler l'écart de participation économique. L'ensemble de la communauté des investisseurs – institutionnel-le-s, traditionnel-le-s, jusqu'aux gestionnaires de fonds innovants – reconnaît que le système financier actuel opère différemment selon les sexes. En conséquence, le GLI attire de plus en plus l'attention, cherchant à transformer la finance en un outil de promotion de l'égalité hommes/femmes.

IL NE S'AGIT PAS DE DONNER LA PRIORITÉ AUX FEMMES AU DÉTRIMENT DES HOMMES, MAIS PLUTÔT DE PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS TOUTS LES ASPECTS DE LA VIE. CELA VA DES ENFANTS AUX ADULTES, DE LA VIE POLITIQUE À LA VIE SOCIALE, DE L'ÉDUCATION JUSTE ET ÉQUITABLE AUX BESOINS DE BASE.

Ici, l'une des premières initiatives novatrices est le *2X Challenge*, qui appelle les institutions de financement du développement à mobiliser collectivement trois milliards de dollars pour investir en faveur des femmes dans le monde.

Innpact, société de conseil et de gestion de fonds basée au Luxembourg et à l'île Maurice, apporte son expertise financière pour construire l'écosystème de la finance d'impact, pour permettre la mise en œuvre d'initiatives sociales et environnementales et pour servir l'objectif d'un investissement tenant compte du genre.

En effet, plusieurs initiatives d>Innpact contribuent à relever le défi du déplacement des capitaux vers la finance responsable :

Innpact conseille les gestionnaires de fonds émergents et les équipes d'investissement sur l'additionnalité des *Global Leading Indicators* (GLIs)

Un exemple des activités de partage de connaissances d>Innpact est la formation d'experts proposée aux gestionnaires de fonds émergents soutenus par l'*International Climate Fund Accelerator* (ICFA), une initiative dont Innpart est l'un des membres fondateurs et un contributeur clé. Innpart pousse vers l'intégration d'une variable de genre dans la prochaine cohorte de gestionnaires de fonds climatiques, dans un effort de promotion de l'intersection entre le genre et le financement climatique. Les gestionnaires de fonds formé-e-s à tous les éléments du genre : les risques associés aux investissements climatiques, les infrastructures d'énergie renouvelable, la répercussion des risques climatiques sur les entreprises dirigées par des

femmes (comme dans l'agriculture), les violences sexistes, l'égalité des sexes et l'inclusion sociale. Il est important de considérer conjointement le genre et le changement climatique, car investir pour les femmes peut avoir un effet positif sur les efforts de lutte contre le changement climatique et vice versa.

Innpact aide également les gestionnaires de fonds émergents à mettre à jour leur stratégie d'investissement d'impact avec les meilleures pratiques en matière de genre

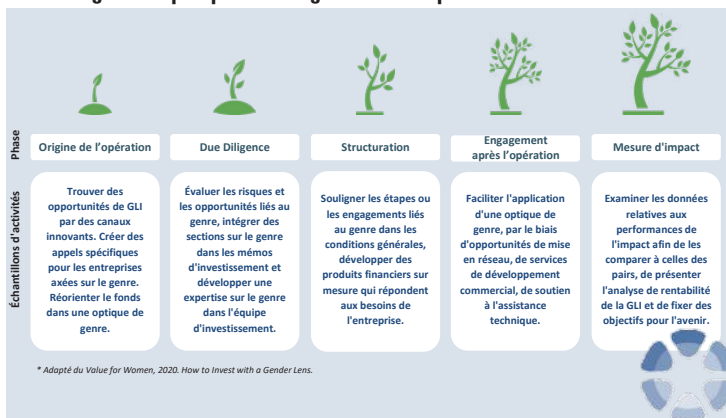
Un exemple est le *Future of Work Fund* promu par Chancen International, un fournisseur de financement étudiant équitable et éthique. Ce fonds finance l'éducation qui mène à l'emploi sous la forme d'accords de partage des revenus au Rwanda et en Afrique du Sud. Les critères de genre du *2X Challenge* sont utilisés tout au long du processus d'investissement pour aligner les objectifs du fonds et l'impact réel. Les indicateurs clés de genre, y compris le ratio de femmes bénéficiaires, sont intégrés dans le modèle d'entreprise du fonds pour garantir que la génération d'impact est au cœur de toutes ses opérations.

Troisièmement, Innpart est membre de la *2X Collaborative*, un organisme industriel mondial qui rassemble les investisseurs autour du GLI

Les critères 2X sont déjà devenus les normes mondiales en matière d'investissements dans le domaine du genre. Innpart, en rejoignant activement la *2X Collaborative*, cherche à contribuer aux objectifs de 2X, à savoir le renforcement des capacités, la définition de normes et l'évolution des marchés pour mobiliser des capitaux ayant un impact sur le genre.

En définitive, Innpart estime que le GLI permet d'exploiter un potentiel souvent négligé. Il ne s'agit pas de donner la priorité aux femmes au détriment des hommes, mais plutôt de promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans tous les aspects de la vie. Cela va des enfants aux adultes, de la vie politique à la vie sociale, de l'éducation juste et équitable aux besoins de base. Nous espérons voir le GLI gagner en traction et fusionner avec d'autres domaines chers à l'Impact Investing tels que le climat, afin de vraiment récolter les bénéfices d'un impact social et environnemental positif.

Intégrer une perspective de genre dans le processus d'investissement



Adriana Balducci
Head of Advisory Services

Julie DeThomas
Junior Consultant

Elisa Camorani
Junior Consultant

Innpact

LA FINANCE INCLUSIVE, OUTIL SOUS-EXPLOITÉ DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Si la lutte contre les changements climatiques et leurs effets représente un défi immense à l'échelle mondiale, cela est particulièrement vrai en Afrique, continent le plus vulnérable à ces changements, même s'il n'y contribue que très peu d'après le rapport du GIEC publié au début de l'année 2022. Ainsi, le FMI estimait en 2020 que de \$30 à 50 milliards de financement supplémentaire sont nécessaires chaque année pour l'adaptation aux changements climatiques uniquement en Afrique subsaharienne.

Ce sont les populations déjà les plus vulnérables, notamment les petit-e-s producteur-riche-s agricoles, qui subissent de plein fouet ces changements climatiques. Face à l'ampleur de leurs besoins, ces populations n'ont bien souvent pas d'autre accès aux services financiers que via les act-riche-s de la finance inclusive. Ce secteur a donc un rôle clé à jouer pour permettre aux populations non seulement de s'adapter aux effets des changements climatiques, mais aussi d'être partie prenante de la nécessaire transition vers un modèle de développement plus écologique et sobre en émissions carbone.

Enda Tamweel, principale institution de microfinance tunisienne, s'est fixé pour objectif d'endosser pleinement ce rôle. Après avoir développé dès 2015 un premier microcrédit destiné aux activités de recyclage et s'être dotée d'une stratégie environnementale, l'institution de microfinance (IMF) a souhaité développer son offre de microcrédits « verts » pour, à terme, se positionner comme leader de la microfinance verte dans le pays. Avec l'appui de ADA et MicroEnergy International, Enda Tamweel a donc analysé les opportunités et choisi de commencer par répondre aux besoins des petit-e-s producteur-riche-s de palmiers dattiers du sud tunisien. En effet, ces dernier-ère-s sont à la fois particulièrement exposé-e-s aux conséquences des changements climatiques qui menacent leurs rendements agricoles, mais sont aussi gestionnaires d'une activité présentant un potentiel de conversion à des pratiques plus durables, notamment en termes de gestion des ressources en eau et en énergie. Enda Tamweel a donc développé un nouveau produit destiné au financement de systèmes d'irrigation et de pompage solaire, dont les effets positifs attendus concernent tant l'environnement que la situation économique des producteur-riche-s, avec le recours à une source d'énergie propre, moins coûteuse, et une gestion raisonnée des ressources en eau.

Dès 2020, un projet pilote a été lancé dans 6 agences du sud tunisien, une centaine de prêts ont été accordés, puis une évaluation¹ a été réalisée et rendue disponible début 2022. Si le contexte lié à la crise du COVID-19 n'a pas permis

d'atteindre les objectifs quantitatifs de déboursement de prêts, les résultats de l'évaluation ont en revanche démontré la pertinence du produit et ses effets positifs. Ainsi, sur le plan environnemental, alors que 2/3 des producteur-riche-s utilisaient initialement le gasoil pour alimenter leur système de pompage, 79% ont changé de source d'énergie après avoir contracté le crédit.

De la même manière, alors que les producteur-riche-s étaient initialement 67% à recourir au système d'irrigation gravitaire, ils et elles sont désormais 62% à utiliser un système d'irrigation goutte-à-goutte plus économe en eau. Concernant la situation économique des producteur-riche-s à court terme, 93% des répondant-e-s ont déclaré que le système de pompage solaire présentait un meilleur rapport qualité-prix qu'un système de pompage classique et 88% le trouvent plus économe. Enfin, à propos de leur activité agricole, 35% des producteur-riche-s estiment que la qualité de leur production s'est améliorée, 25% ont étendu leur surface irriguée, quand d'autres ont diversifié et/ou intensifié leur production grâce à ce nouveau système. Ces résultats positifs ont été rendus possibles notamment grâce à l'association du crédit à de l'assistance technique agricole (formations et coaching individuel), qui a permis d'accompagner les producteur-riche-s dans la gestion du changement.

Néanmoins, le défi majeur pour ce type de produits reste le passage à l'échelle. Pour cela, la sensibilisation non seulement des client-e-s potentiel-le-s, mais aussi et surtout du personnel des IMF, est indispensable, tout comme l'accompagnement technique des client-e-s et le développement de partenariats solides avec les fournisseurs d'équipements. Tous ces aspects représentent des investissements financiers et humains significatifs pour les IMF, que pourraient par exemple soutenir des sources de financement ciblées vers les initiatives de lutte contre les changements climatiques. Pour ces intermédiaires financiers servant les populations qui en ont besoin, faciliter l'accès à la finance climat reste aujourd'hui un défi que les act-riche-s qui appuient le secteur de la finance inclusive devraient contribuer à relever. Cet objectif fait donc désormais partie des nouvelles priorités stratégiques de ADA.

1. Une enquête a été réalisée par téléphone auprès de 71% des client-e-s, pour une marge d'erreur de 6,15%.

Mathilde Bauwin

Responsable gestion des connaissances
ADA Microfinance

VERS UNE FINANCE CARBONE PLUS INCLUSIVE ?

La nécessité de favoriser l'émergence de systèmes économiques non seulement responsables et résilients, mais également régénératifs pour l'environnement comme pour le tissu social, constitue une piste de plus en plus incontournable. Cela requiert d'adopter une approche multi-dimensionnelle, en travaillant sur différentes dimensions d'impact à la fois, mais également de réunir des parties prenantes d'horizons divers – public, privé, investisseurs & société civile – autour d'objectifs communs permettant la valorisation des externalités.

L'agriculture régénératrice et la finance carbone : une illustration

Dans ce cadre, l'agriculture régénératrice apparaît comme une des solutions les plus prometteuses et concrètes pour la transition écologique et sociale :

- le secteur agricole et forestier représente 24%¹ des émissions de gaz à effet de serre (GES) mondiaux ;
- l'adaptation à ces dérèglements climatiques nécessite de remodeler les équilibres des exploitations ;
- l'épuisement des sols engendre une baisse des rendements sur les terres exploitées ;
- nous nous dirigeons vers un monde à 9 à 10 milliards d'êtres humains ;
- l'évolution de la production agricole doit inclure la question de la déforestation
- les populations agricoles sont globalement en vieillissement accéléré et peinent à se renouveler ;
- l'inclusion sociale des femmes et des jeunes demeure un défi majeur pour conserver les jeunes générations en zone rurale ;
- 78 % des personnes les plus pauvres vivent et travaillent dans les zones rurales et dépendent principalement des activités agricoles.

Autant d'indicateurs essentiels qui encouragent à favoriser l'utilisation des terres existantes et la restauration des sols, pour permettre une meilleure santé environnementale comme des perspectives d'activités plus équitables. Pourtant, l'adoption de l'agriculture régénératrice reste bloquée à l'heure du passage à l'échelle, notamment au premier kilomètre des chaînes de valeur agricoles, au niveau des petits fermiers.

L'explosion attendue des marchés carbone volontaires

D'un autre côté, les marchés carbone (VCM – Voluntary Carbon Markets) dits volontaires rentrent dans une décennie prometteuse quoique probablement agitée. Le segment AFOLU (Agriculture, Foresterie) continuera à représenter une partie significative des programmes carbone mais devra de plus en plus intégrer les chaînes d'approvisionnement fragmentées où interviennent des centaines de millions de petits agriculteur-riche-s.

Les anticipations d'évolution du marché global vont ainsi de 30 à 150 milliards dans la décennie, alors que pour la première fois le milliard de dollars était atteint en 2021... Autant dire qu'il est vraisemblable qu'une certaine confusion s'installe. Le seul moyen d'éviter les accusations de *green* ou *SDG washing*, les crédits ainsi générés s'apparentant à des indulgences, sera d'établir la solidité de l'impact social apporté ainsi que la réelle additionnalité des démarches mises en œuvre.

La transition juste, un impératif

En effet, la transition environnementale ne pourra prendre corps que si elle s'inscrit dans un cadre de justice sociale. Il n'y aura pas de transition climatique possible si elle n'est pas juste. Ainsi, l'inclusion des petits fermiers dans ce développement à venir de la finance carbone est un impératif, tout autant pour des raisons d'équité que d'acceptabilité.

Devant le manque de terres et au regard de ces objectifs d'équité, les actions sur les exploitations existantes pour favoriser les changements de pratique et l'adoption de l'agriculture régénératrice peuvent s'appuyer sur l'essor anticipé des marchés carbone volontaires. Ceux-ci permettent de trouver des financements additionnels tout en fournissant un impact environnemental réel et une redistribution de valeur.



Par ailleurs, c'est également une opportunité pour inscrire dans le temps les projets de développement, en leur donnant des moyens de perdurer et de s'autofinancer pour profiter à plein de leurs efforts de mise en place, au moyen des marchés de compensation. Tous ces éléments constituent autant d'excellentes raisons pour inclure de plus en plus les petites exploitations dans les projets de finance carbone, notamment dans les pays émergents et en développement, et favoriser la transition vers l'agriculture régénératrice.

De nombreux obstacles... que les solutions digitales peuvent aider à franchir

Mais les barrières financières et opérationnelles sont nombreuses face à ce besoin :

- Prix de la Tonne Equivalent Carbone longtemps anémique ;
- Coût élevé pour la qualification et le monitoring des crédits comme pour les transactions ;
- Incertitude des niveaux d'émission ;
- Surtout, difficulté d'induire des changements de pratiques et d'inscrire dans la durée la participation des petits fermiers.

Dès lors il faut penser les schémas à l'échelle, à deux niveaux :

- Validation, monitoring et émission des crédits : les analyses combinant différentes sources de données, terrain et satellite par exemple, les approches de data science d'identification et traitement des données anormales (outlier spotting, redundancies, sampling, etc.) permettent de traiter des échantillons importants en croisant avec des approches terrain ;
- Partage de la valeur créée avec les fermiers et parties prenantes, en numéraire et en nature.

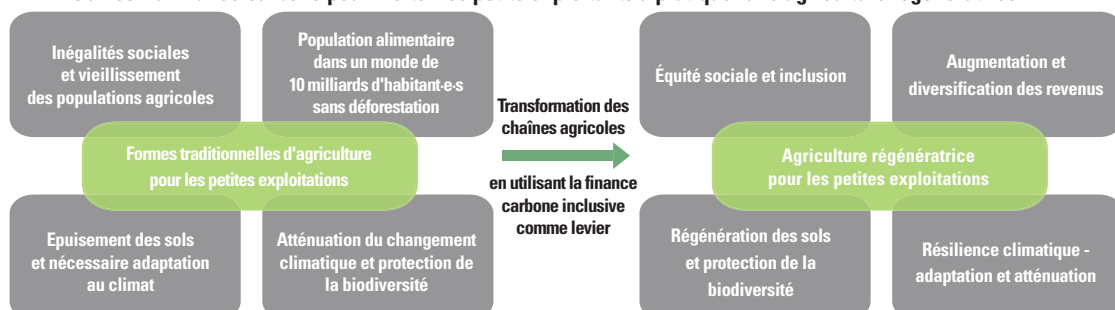
En élargissant le débat, ceci pourrait plus largement faire avancer l'opérationnalisation des mécanismes de valorisation des externalités² (comme les marchés carbone volontaires en sont un exemple typique), dans des coalitions multi-parties prenantes ou au travers d'Impact bonds : au niveau social, comme les actions d'égalité hommes-femmes, ou environnemental, autour de la biodiversité par exemple. La robustesse des démarches d'impact constituera en effet le plus sûr ciment des coalitions multi-parties prenantes nécessaires à l'émergence de modèles d'économie régénératrice.

1. Source : <https://www.epa.gov/ghgemissions/global-greenhouse-gas-emissions-data>

2. Source : <https://ksapa.org/impact-measurement-is-a-social-political-stake/>

Raphaël Hara
Directeur général
Ksapa

Mobiliser la finance carbone pour inciter les petits exploitants à pratiquer une agriculture régénératrice



FINANCER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE GRÂCE À UN INSTRUMENT MULTIPARTITE : LE FONDS FEFISOL II



Le Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique, FEFISOL II, vient répondre aux défis majeurs posés par le financement des populations vulnérables en milieu rural en Afrique, et celui du secteur agricole en particulier. Sa mission est de financer et renforcer les petites institutions de microfinance (IMF) en zones rurales et les entités agricoles s'approvisionnant auprès d'exploitations familiales, des acteurs-clés des mécanismes de financement classique et pourtant acteurs-clés de l'économie du continent.

Aujourd'hui, le taux de pénétration de la microfinance en milieu rural reste très faible en Afrique : moins de 5% des prêts décaissés par les institutions financières classiques sont destinés au secteur agricole et moins de 10% des agriculteurs ont accès au crédit. Le secteur agricole représente néanmoins 23% du PIB du continent et 55% des emplois.

Au sein du secteur agricole africain, l'agriculture familiale joue un rôle majeur, que ce soit en nombre d'exploitations agricoles (100 millions d'exploitations agricoles familiales dans les 47 pays de l'Afrique subsaharienne), en production de valeur, ou en matière d'emploi : 75% de la population subsaharienne est impliquée directement (production) ou indirectement (transformation) dans le domaine agricole. L'agriculture familiale est également clé au regard des enjeux environnementaux et participe directement à la préservation de la biodiversité.

Le financement du secteur agricole, et en particulier des petits exploitants, revêt donc une importance cruciale en matière de sécurité alimentaire, d'emploi, de résilience face au dérèglement climatique, et enfin en ce qui concerne l'inclusion financière des femmes. En effet, alors qu'elles représentent plus de la moitié de la main d'œuvre agricole, elles n'ont le plus souvent pas les mêmes accès au financement que les hommes.

La SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) et Alterfin, organismes d'investissement social, ont conçu dès 2011 le premier fonds européen à impact dédié à la microfinance rurale en Afrique, FEFISOL II, s'est clôturé en 2021 avec succès, validant ainsi l'approche novatrice adoptée à son lancement.

- 86,5 millions d'euros décaissés, dont 93% en Afrique subsaharienne, 60% dans des pays à IDH faible, et 90% dans des pays vulnérables au changement climatique ;
- 75% du portefeuille en monnaie locale ;
- 92 clients financés dans 25 pays ;
- 139 projets d'accompagnement technique menés auprès de 51 clients ;
- 3,4 millions de bénéficiaires finaux.

S'appuyant ainsi sur une décennie de soutien réussi à la microfinance rurale, la SIDI et Alterfin ont lancé FEFISOL II, pour une durée de 12 ans. Le bilan très positif du 1^{er} fonds a de nouveau convaincu les investisseurs d'entrer au capital de FEFISOL II : outre la SIDI et Alterfin, la Banque Européenne d'Investissement et la filiale secteur privé de l'Agence Française de Développement, Proparco, les banques sociales française Crédit coopératif, et italienne, Banca Etica ont renouvelé leur engagement. De nouvelles investisseurs ont également rejoint l'initiative : la société belge d'investissement pour les pays en développement BIO, la Banque Alternative Suisse (BAS), ainsi que l'ONG SOS Faim Luxembourg. FEFISOL II effectue ainsi son premier closing à 22,5 millions d'euros, avec une enveloppe d'accompagnement technique de 1 million d'euros apportée par Proparco via FISEA+ dans l'objectif final de lever 6 millions d'euros. Le 2^e closing sera lancé en 2023.

Ces engagements vont permettre au fonds de poursuivre et d'approfondir sa mission sociale. En capitalisant sur l'expérience acquise, FEFISOL II pourra concentrer son effort sur la qualité du service rendu et être ainsi encore plus ambitieux en matière de performance sociale et environnementale.

Le financement de la transition écologique et sociale constitue l'orientation centrale du fonds. L'objectif est de mettre en œuvre FEFISOL II dans plus de 28 pays d'Afrique et soutenir à terme 110 IMF ou entités agricoles s'approvisionnant auprès d'exploitations familiales, pour la plupart certifiées commerce équitable ou biologique. Le fonds propose des produits financiers diversifiés et adaptés pour répondre aux besoins des organisations soutenues, dans 12 à 15 monnaies locales afin de ne pas les exposer au risque de change. Enfin, FEFISOL II propose de nouveaux outils d'intervention en matière d'assistance technique, notamment dans l'objectif de renforcer la résilience des partenaires face au dérèglement climatique.

Inpulse, gestionnaire d'actifs spécialisé dans l'investissement à impact et la microfinance a été sélectionné pour gérer FEFISOL II. La SIDI conserve quant à elle la fonction de coordinateur du portefeuille qui implique d'accompagner les chargés d'investissements de la SIDI et Alterfin pour le développement et le suivi du portefeuille du fonds.

En soutenant la mise en œuvre de pratiques durables sur le plan social et environnemental, FEFISOL II vise à améliorer le niveau de vie des populations vulnérables en milieu rural en Afrique, à réduire les inégalités et à promouvoir les pratiques agricoles durables, comme l'agroécologie.

Isabelle Brun
Responsable communication externe
SIDI

LA FINANCE CARBONE, LEVIER STRATÉGIQUE D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS POUR LA TRANSITION JUSTE ET L'ATTEINTE DU ZÉRO ÉMISSION NETTE

L'enjeu majeur de notre siècle : atteindre le zéro émission nette dès que possible

Le changement climatique est devenu une réalité incontestable. Comme nous l'a rappelé avec force le dernier rapport du GIEC, l'ensemble des acteurs économiques doit agir d'urgence pour faire face aux défis du dérèglement climatique. Afin de tenir l'objectif de rester sous la barre des 1,5 degrés fixé par l'Accord de Paris, nous devons atteindre le plus rapidement possible le zéro émissions nette à l'échelle planétaire, et ce au plus tard en 2050.

Tous les scénarios permettant d'atteindre cet objectif s'appuient sur une réduction considérable des émissions de gaz à effet de serre (GES), complétée par le captage ou la séquestration d'une partie du CO₂ présent dans l'atmosphère, en ayant recours à la fois aux puits de carbone naturels et à des solutions de séquestration technologiques.

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, les entreprises et les organisations doivent mesurer précisément leur empreinte carbone (notamment sur le Scope 3) et réduire drastiquement leurs émissions de GES dans le cadre d'une trajectoire « Net Zéro » et « alignée sur la science », mais aussi commencer à financer des projets de séquestration carbone dès aujourd'hui.

Le rôle de la finance carbone dans l'atteinte du Net Zero

La finance climat, qui a vu le jour lors de la mise en place du Protocole de Kyoto, est désormais un mécanisme éprouvé et reconnu permettant de financer des projets ambitieux de réduction et de séquestration carbone.

Avec plus de 15 ans d'existence, la finance carbone bénéficie aujourd'hui d'une maturité certaine qui s'appuie sur des méthodologies reconnues (développées pour la plupart dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre des Nations-Unies – MDP), des standards de certification robustes (VCS, Gold Standard, etc.), un code de bonnes pratiques mondialement utilisé (ICROA Code of Best Practices) et des normes internationalement reconnues (PAS 2060, norme ISO 14068 en cours d'élaboration, etc.).

Utiliser des crédits carbone certifiés permet aux organisations de contribuer à neutraliser (projets de séquestration) ou compenser (projet de réduction des émissions ou d'émissions évitées) leurs émissions incompressibles. Avec un prix des crédits carbone en constante augmentation depuis 2019 sur le marché carbone volontaire, la finance carbone permet de financer et rendre plus attractifs des projets qui n'auraient pas pu voir le jour sans les revenus générés par la certification carbone. À ce titre, de plus en plus de projets sont en cours de développement sur tous les continents.

Cette augmentation du prix des crédits carbone est une bonne nouvelle pour encourager les développeurs de projets à initier de nouvelles initiatives de réduction d'émissions ou de séquestration carbone additionnels. Cela permet en parallèle de financer des activités carbone, des programmes d'accès à l'énergie, d'amélioration des conditions de santé ou de renforcement des compétences.

La finance carbone : un outil d'impact investing

Au-delà du rôle de réduction d'émissions ou de séquestration carbone, les projets « carbone » sont en réalité des projets de finance à impact, procurant de nombreux co-bénéfices pour les populations ciblées.

Ces projets carbone permettent pour certains de favoriser l'accès à une énergie propre et abordable (par exemple les projets de captage du méthane par de petits paysans, projets de déploiement des énergies renouvelables dans les pays les moins avancés), de contribuer à une meilleure éducation des enfants et à la parité femme-

homme tout en améliorant les conditions sanitaires (projets de foyers de cuisson améliorés ou d'accès à l'eau), ou encore de protéger la biodiversité endémique et les ressources naturelles dans des écosystèmes fragiles et menacés (projets fondés sur la nature, notamment de préservation forestière, de reboisement ou de restauration des mangroves par exemple).

À cet égard, la finance carbone représente un réel outil d'impact investing pouvant accélérer une transition écologique et sociale juste et inclusive, mais qui est encore parfois sous-estimé et probablement pas encore considéré à sa juste valeur.

Accélérer l'investissement dans de nouveaux projets carbone à impact

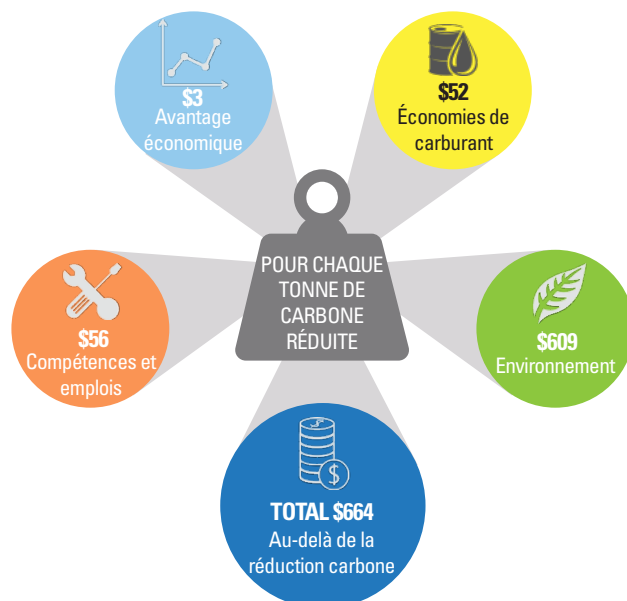
La forte croissance de la demande sur le marché carbone volontaire, qui conduit à une hausse des prix sur le marché, a eu pour effet d'accélérer le développement de nouveaux projets à forte valeur ajoutée.

Mais force est de constater que les projets en cours de développement ne seront pas suffisants pour couvrir l'ensemble des émissions incompressibles restantes à horizon 2050 et atteindre le zéro émission nette. Le nombre de projets, de séquestration carbone notamment, est encore trop faible pour répondre à la demande et aux enjeux climatiques. Il est donc nécessaire de faciliter, démultiplier et massifier l'investissement dans de nouveaux projets carbone à impact.

Ces projets doivent placer l'impact au cœur de leur approche, tout en veillant à répondre aux meilleures pratiques du marché carbone et à accroître encore leur niveau d'intégrité (additionnalité, permanence de la séquestration, scénario de références crédibles, vérification et audits indépendants par des tierces-parties qualifiées, transparence dans l'utilisation des fonds).

C'est la mission que s'est fixée Removal, premier acteur français 100% spécialisé dans les solutions d'investissement et de financement de projets de séquestration carbone à impact.

Jérôme Beilin
Directeur Général et Co-Fondateur
Removal



Source : ICROA and Imperial College study on the cobenefits of carbon offsetting projects

DÉVELOPPER LA FINANCE À IMPACT POUR RÉPONDRE AUX URGENCES ACTUELLES EN TRANSFORMANT NOTRE SYSTÈME

Les urgences environnementales, sociales et sociétales sont là : les chocs exogènes se multiplient et se concrétisent en diverses pressions sur notre système économique et notre société. Pour y répondre efficacement, la transformation de l'économie réelle et du système financier devient de plus en plus pressante. Le développement de la finance à impact est essentielle pour atteindre cet objectif.

Il s'agit de dépasser le stade de la simple analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance) qui n'a pas démontré d'effets concrets sur la transformation de l'économie réelle. Pour jouer ce rôle, la finance doit s'appuyer fermement sur les 3 piliers de l'impact que sont l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité. L'approche risque/rendement et la simple matérialité financière ne suffisent pas pour transformer efficacement : la double matérialité soutenue par les institutions européennes est la clé de la réussite de la transformation souhaitée pour répondre aux urgences, car elle intègre également les impacts négatifs et positifs de l'entité concernée sur son environnement au sens large (niveaux environnemental, social et sociétal). Dans un contexte de ressources financières sans doute plus restreintes que par le passé, l'additionnalité des différents vecteurs de la finance à impact va devenir cruciale afin de fixer les priorités tout en veillant à nous préserver de tout risque d'impact washing.

C'est fort de ces convictions que les acteurs se mobilisent dans le cadre du Groupe de Place Impact sur la finance à impact animé par Finance For Tomorrow. Ce sont désormais plus de 230 participant·e·s issu·e·s de 130 organisations qui s'impliquent dans quatre groupes de travail, pilotés par 17 acteurs engagé·e·s. Après avoir arrêté une définition transverse fin 2021, présentée ci-dessous*, les acteurs s'attachent à présent à développer des outils permettant de la rendre opérationnelle.

Le premier chantier porte sur une grille d'évaluation du potentiel de contribution d'un fonds à la transformation durable. Cette grille, dont l'élaboration se veut itérative au fur et à mesure des tests par les acteurs, est un outil opérationnel, d'application volontaire, à vocation pédagogique pour aider les acteurs à s'engager dans une démarche d'impact. Elle permet de qualifier les fonds « d'impact » si, et seulement si, dix questions qualifiantes sont validées avec un certain niveau d'exigence et si le score du fonds concerné affiche au moins 75 points sur 100 pour la totalité des questions. Cet outil peut ainsi orienter les investisseurs dans la construction de leurs fonds à impact mais pourrait aussi être utilisé pour guider les épargnant·e·s et les investisseurs vers les fonds

ayant le potentiel de contribution à la transformation durable le plus élevé. Deux sous-groupes travaillent également à co-construire deux éventuelles déclinaisons « produits bancaires » et « actifs réels » (infrastructures et immobilier) de la grille, capables d'appréhender les spécificités de ces activités.

Un second chantier porte sur l'élaboration d'une « Charte d'impact investisseur·se·s » pour les investisseurs qui proposent des produits à impact. Après un préambule fondé sur la définition de la finance à impact, la Charte engagera les signataires à respecter des principes conformes aux trois piliers de l'impact en énonçant clairement le périmètre des produits concernés.

Un troisième chantier porte sur l'élaboration d'un cadre d'évaluation d'impact des entreprises financées et d'une cartographie des outils de financement des entreprises à impact. Les entreprises, en tant que composantes majeures de l'économie réelle, doivent en effet se transformer afin de répondre aux urgences.

Ces travaux de place sont la pierre angulaire pour construire les outils opérationnels permettant de développer la finance à impact. Un autre moyen sera aussi d'intégrer une dimension impact dans le cadre de la réforme en cours du label ISR¹, comme recommandé par le groupe de place. Le Label ISR pourrait ainsi intégrer un volet « Impact » comprenant un pilier « engagement » et des obligations de transparence allant au-delà du reporting sur les KPIs, notamment pour démontrer le bien-fondé de la méthodologie utilisée par l'investisseur et ses limites.

Face aux manques de précision des réglementations, et notamment de SFDR² qui ne tient pas suffisamment compte de l'impact dans sa définition des fonds « durables » (articles 8 et 9), la mobilisation autour de ces outils partagés est nécessaire pour avancer collectivement sur des bases solides, crédibles et partagées.

1. Label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement respectant les principes de l'investissement socialement responsable (Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Label_ISR)

2. Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (Source : <https://www.mirova.com/fr/reglementation-sfdr-us>)

Philippe Clerc
Chef de projet Impact
Finance for Tomorrow

*Définition de la finance à impact

La finance à impact est une stratégie d'investissement ou de financement qui vise à accélérer la transition juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques.

Elle s'appuie sur les piliers de l'intentionnalité, de l'additionnalité et de la mesure de l'impact, pour démontrer :

1. La recherche conjointe, dans la durée, d'une performance écologique, sociale et d'une rentabilité financière, tout en maîtrisant l'occurrence d'externalités négatives ;
2. L'adoption d'une méthodologie claire et transparente décrivant les mécanismes de causalité via lesquels la stratégie contribue à des objectifs environnementaux et sociaux définis en amont, la période pertinente d'investissement ou de financement, ainsi que les méthodes de mesure, selon le cadre dit de la théorie du changement ;
3. L'atteinte de ces objectifs environnementaux et sociaux s'inscrivant dans des cadres de référence, notamment les Objectifs de Développement Durable, déclinés aux niveaux international, national et local.



QUELLE RÉSILIENCE DE LA FINANCE À IMPACT FACE AUX CHOCS EXOGÈNES ?



La finance s'est toujours développée sur la base du couple risque / rentabilité, dans la mesure où un investissement peu risqué a une faible rentabilité, et vice-versa. La finance durable, et plus spécialement la finance à impact, parce qu'elle prend en compte les limites planétaires¹ et humaines², a ajouté, en apparence, une troisième variable, celle de la performance environnementale et sociale. Cela passe par une réduction ou internalisation des impacts négatifs et un développement ou externalisation des impacts positifs, si possible de manière intentionnelle, additive et mesurable.

En réalité, ce critère supplémentaire ne fait qu'interpréter différemment la dimension du risque, puisque davantage de capacité à résister aux chocs environnementaux et sociaux signifie tout simplement un risque moindre. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde en effet sur le fait qu'une entreprise qui ignore la question des limites planétaires et humaines prend des risques importants. La loi PACTE de 2019 a en conséquence modifié l'article 1833 du Code Civil pour contraindre juridiquement les entreprises à prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux de leur activité, et clore de surcroît le débat sur le devoir fiduciaire.

Dès 2015, Mark Carney, à l'époque gouverneur de la Banque d'Angleterre, avait mis en garde le secteur financier contre les chocs endogènes ou exogènes inhérents au risque climatique, à savoir le risque physique, le risque de transition ou le risque de responsabilité. En 2022, c'est le patron en exercice de la Caisse de Dépôts, Éric Lombard qui affirme que le fait qu'un investissement soit rentable n'est pas une raison pour ne pas se conformer aux limites planétaires et humaines. Ayant en tête qu'il faut 100 bons crédits à 1% de marge pour en compenser un mauvais, il estime qu'il est grand temps d'être radical et "d'interdire ce qui est néfaste même si c'est rentable".

Le bilan très lourd du dernier grand choc exogène, la crise du COVID-19, tant sur le plan sanitaire que social, économique, et financier, va irrémédiablement conduire les pouvoirs publics, les entreprises et les investisseurs, à identifier les sources de résilience pour se préparer aux crises futures. La Banque centrale européenne vient d'annoncer qu'à partir d'octobre elle appliquera des critères environnementaux dans son action sur les marchés financiers, et d'ailleurs, sur ces derniers, les fonds ESG dépassent d'ores et déjà en collecte les fonds traditionnels.

Sur les marchés bancaires, dans la droite ligne du développement des crédits syndiqués liés à des objectifs de durabilité (dits « crédits à impact »), les covenants³ climatiques devraient permettre aux créanciers de maintenir les forces d'un emprunteur (au travers, par exemple, du maintien d'un pourcentage minimum d'activités éligibles à la taxonomie européenne), de prévenir d'éventuelles menaces endogènes (via une information préalable de tout nouvel investissement « brun »), d'anticiper les menaces exogènes (au travers de la mesure de l'empreinte carbone), voire de contenir ses faiblesses, en encadrant son action par des indicateurs de performance.

Le changement climatique résulte de multiples dynamiques non linéaires (naturelles, technologiques, sociétales, réglementaires et culturelles, entre autres) en interaction complexe. Ainsi, nous entrons vraisemblablement dans une période de grande incertitude, rendant impossible les calculs de probabilité, de corrélation et de diversification à la base de toutes les théories financières modernes⁴. Dans ce contexte, les critères de résilience propres à la finance durable, et plus spécialement la finance à impact, vont prendre toute leur importance.

La dernière enquête « Risk Transformation Survey » lancée par KPMG auprès de 105 entreprises de dix secteurs et six pays confirme que le paysage des risques dans lequel évoluent les entreprises n'a jamais été aussi incertain. Outre une meilleure intégration entre gestion des risques et gouvernance, et une collaboration accrue entre les lignes de maîtrise, cela va nécessiter un renforcement de la continuité des activités, un surcroît d'attention à la durabilité du modèle d'affaires, et une exigence spécifique d'expertise.

1. Changement climatique, acidification des océans, appauvrissement de l'ozone stratosphérique, perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, utilisation mondiale d'eau douce, changements d'utilisation des sols, érosion de la biodiversité, pollution chimique, augmentation des aérosols dans l'atmosphère.

2. Eau, nourriture, revenu, éducation, résilience, voix, emplois, énergie, équité sociale, égalité des sexes, santé.

3. Promesses ou accords conclus par l'emprunteur pour respecter les conditions convenues dans le cadre d'un contrat de prêt (Source : <https://corporatefinanceinstitute.com/resources/knowledge/finance/financial-covenants/>)

4. Harry Markowitz's Modern Portfolio Theory (MPT); William Sharpe's Capital Asset Pricing Model (CAPM) and Eugene Fama's Efficient Market Hypothesis (EMH).

Jérôme Courcier
Senior Advisor
KPMG



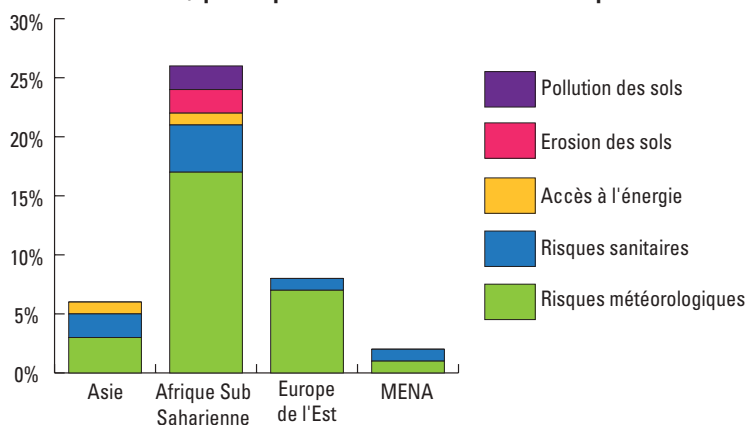
LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET LES ENTREPRISES SOCIALES FACE À L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

Dans le cadre de sa réflexion sur les enjeux environnementaux et climatiques, la Fondation Grameen Crédit Agricole a souhaité connaître les principaux risques auxquels font face ses partenaires (institutions de microfinance et entreprises sociales) et leurs client-e-s. La Fondation a ainsi récolté fin 2021 les témoignages de 44 IMF et 4 entreprises agricoles afin de cartographier leur avancement sur ces thématiques.

La vulnérabilité face aux risques environnementaux et climatiques

De tels risques ne sont pas une perspective lointaine pour nos partenaires puisque, d'ores et déjà, ils constatent des impacts significatifs et grandissants sur leurs client-e-s. La plupart d'entre eux sont préoccupés par le risque météorologique (65%) considéré comme le risque le plus significatif à court terme pour leurs client-e-s : sécheresses affectant les rendements et réduisant l'accès à l'eau, inondations détruisant les récoltes et interrompant les chaînes d'approvisionnement... La matérialisation de cet impact est toutefois variable en fonction des zones géographiques et l'Afrique subsaharienne ressort comme la zone géographique dans laquelle nos partenaires sont les plus atteints.

Selon vous, quel risque deviendra central dans le futur proche ?



La conscience de ces enjeux à tous les niveaux

Les institutions de microfinance affirment en très grande majorité avoir le devoir de répondre aux risques environnementaux et climatiques qu'elles observent sur le terrain. Ainsi, 88% considère que la protection de leurs client-e-s contre ces dangers fait partie de leur mission. Pour cela, l'implication de la gouvernance autour de ces thématiques est fondamentale : les décisions de soutien ou d'accompagnement ne sont mises en œuvre que lorsque la gouvernance est réellement impliquée dans le suivi de ces enjeux.

La demande des client-e-s est un levier efficace : plus nos partenaires observent une demande explicite de leur part, plus leur conseil d'administration est impliqué. À cela s'ajoute le rôle actif que peuvent avoir les bailleurs de fonds. Parmi nos partenaires les plus avancés sur ces sujets, nombreux sont ceux qui ont été accompagnés par leurs propres financeurs pour définir une stratégie environnementale ou concevoir des produits de finance verte.

Les initiatives en place chez nos partenaires

Plusieurs de nos partenaires ont déjà mis en place des initiatives pertinentes afin de renforcer la résilience de leurs activités. Nous en avons identifié quatre principales : la sensibilisation des client-e-s aux risques environnementaux, une liste d'exclusion des pratiques ayant un impact environnemental négatif, la formation des client-e-s aux bonnes pratiques et l'offre d'épargne pour faire face aux aléas. En parallèle, des actions sont également prises pour limiter l'exposition de leur portefeuille aux risques environnementaux, comme l'exclusion des activités néfastes du portefeuille et le soutien à l'acquisition d'équipements à faible consommation.

Ces initiatives ne peuvent être mises en œuvre par tous nos partenaires car bien que 64% des institutions envisagent de les adopter, elles sont confrontées à des obstacles financiers et techniques : 78% d'entre elles affirment manquer de ressources financières et 52% d'expertise pour les mener à bien.

Conclusion et recommandations

Le rôle de la gouvernance est essentiel dans l'avancée des projets environnementaux et climatiques de nos partenaires. Nous pensons que la réplication des bonnes pratiques, le partage d'expériences et la conception de produits financiers adaptés vont dans ce sens. Un « parcours de protection de l'environnement » reste ainsi à construire ensemble.

L'assistante technique est primordiale pour permettre aux entreprises de notre secteur de mettre en place des actions concrètes. Nous soulignons dans notre rapport « Notre dispositif d'assistance technique »¹ la nécessité d'adapter l'offre d'assistance aux besoins respectifs de chacun-e-s. Cela s'applique tout particulièrement aux missions qui concernent les thématiques environnementales : les risques environnementaux et climatiques varient grandement d'une région à l'autre, d'une entité à une autre. Accompagner ces prestations de financement adéquatement structurés va aussi dans ce sens.

Enfin, précisons qu'un enjeu pour notre secteur est la nécessité de définir des modèles de mesure de l'impact des missions liées aux enjeux environnementaux, avec la formulation d'objectifs et d'indicateurs précis. Pour des indicateurs directs et indirects pertinents, il est nécessaire de s'accorder collectivement. En particulier, nous encourageons la réflexion sur l'accompagnement d'une agriculture compétitive et durable, un des enjeux principaux du continent africain.

1. Source : https://www.gca-foundation.org/wp-content/uploads/2021/10/FGCA_Notre-dispositif-dassistance-technique_FR.pdf

Article co-signé par l'ensemble des équipes
Fondation Grameen Crédit Agricole

LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE, UN PROCESSUS CONTINU

La résilience organisationnelle représente la capacité d'une organisation à anticiper, se préparer, réagir et s'adapter aux changements progressifs et aux perturbations soudaines, de manière à continuer d'exister et de prospérer. »¹

La pandémie de COVID-19 a créé des situations auxquelles les dirigeant-e-s actuel-le-s du secteur de la finance inclusive n'avaient jamais été confronté-e-s. Les questions de résilience sont devenues cruciales, car le marché exigeait que les dirigeant-e-s et les organisations relèvent de multiples défis tout en continuant d'apporter de la valeur aux client-e-s et aux autres parties prenantes, pendant et malgré la crise.

CERISE et SPTF (*Social Performance Task Force*) ont récemment publié un Guide pour renforcer la résilience dans les organisations de la finance inclusive², rédigé par Oricel Caminero (Achieve Consulting Group, S. R. L) et édité par Cara S. Forster (SPTF). Ce guide contribue à la recherche et au dialogue sur la résilience individuelle et organisationnelle. Il vise à accompagner les organisations de la finance inclusive dans le renforcement de la résilience avant, pendant et après les événements perturbateurs. Car en soit, les questions clés à se poser et les actions spécifiques à mettre en œuvre ne sont pas les mêmes selon le moment où l'on se situe par rapport à la période de changements.

Le Guide se base sur l'expérience de douze organisations dans six pays d'Amérique latine. Les autrices ont relevé des similitudes entre les expériences des organisations en Amérique latine et en Afrique. Lors de la Semaine Africaine Microfinance 2021, des professionnel-le-s de la finance inclusive venu-e-s de différents pays africains ont échangé sur les actions menées par leurs organisations, qui les ont aidées à s'adapter à la crise et à devenir plus résilientes. Qu'il s'agisse de banques, d'ONG ou de coopératives, de part et d'autre de l'océan Atlantique, les organisations résilientes ont convenu de la nécessité de se concentrer sur les quatre aspects clés suivants :

Avoir un leadership cohérent

Cela inclut le Conseil d'Administration et la Direction Générale. La première étape pour surmonter une crise est de se serrer les coudes. Dans la plupart des cas, cela prend la forme d'un comité d'urgence ou de crise qui comprend au moins un membre du Conseil d'Administration et d'autres rôles clés du management ou des opérations. Une équipe de direction cohérente est nécessaire pour ajuster les priorités de l'organisation rapidement et efficacement, modifier le plan d'affaires, les budgets et les structures de coûts, ainsi que pour effectuer les étapes mentionnées ci-dessous.

Prendre soin du personnel

Toutes les entités interrogées ont fait de la sécurité du personnel une de leurs principales priorités. Cela comprend la protection des plus vulnérables et la mise en place de mesures préventives et sanitaires appropriées pour celles et ceux qui occupaient encore des postes de première ligne. Un personnel valorisé et bien accompagné sera plus engagé vis-à-vis de l'organisation et saura davantage s'investir dans la bonne prise en charge des client-e-s.

Garder le client au centre de l'attention

En combinant un leadership cohérent et un personnel engagé, nous obtenons des leviers puissants pour garder les client-e-s au centre et ajuster les opérations pour répondre à leurs besoins changeants pendant la crise et la reprise. La première étape est de garder une proximité malgré la distance physique. Comment vont nos client-e-s ? De quoi ont-ils/elles besoin ? Comment pouvons-nous les servir et répondre à leurs besoins dans ce nouveau contexte ? Que ce soit par téléphone, SMS, e-mail ou WhatsApp, le plus important est de maintenir des lignes de communication ouvertes.

Ajuster les systèmes et les processus

Nul doute que la technologie a été essentielle pour permettre aux organisations financières de s'adapter à la « nouvelle normalité ». Les organisations déjà familières avec le digital ont pu effectuer une transition plus fluide et plus rapide vers les moyens numériques de communication et de transaction. Cependant, la transformation numérique doit commencer dans le cœur et l'esprit des gens. Il ne suffit pas d'ajouter une nouvelle application ou un nouveau produit digital. La transition doit être priorisée par les dirigeant-e-s, comprise et adoptée par le personnel, et adaptée aux besoins des client-e-s.

Ces étapes sont une condition préalable à une adaptation réussie. De plus, les processus internes doivent muter pour s'adapter aux circonstances et aux besoins changeants du personnel ainsi qu'à l'évolution de la technologie utilisée pour atteindre les client-e-s. Les lourdeurs bureaucratiques, la duplication des tâches et autres éléments superflus doivent être éliminés, et les coûts inutiles annulés ou reportés.

LES QUESTIONS CLÉS À SE POSER ET LES ACTIONS SPÉCIFIQUES À METTRE EN ŒUVRE NE SONT PAS LES MÊMES SELON LE MOMENT OÙ VOUS VOUS SITUEZ PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE CHANGEMENTS

Les organisations résilientes n'existent pas par hasard, elles sont créées par des leaders résilients. Le Guide contient dans ses annexes un outil pratique de renforcement de la résilience pour les dirigeant-e-s et les équipes, ainsi que des ressources supplémentaires sur la résilience (en anglais et en espagnol). SPTF et REDCAMIF proposent de nombreuses formations, dont les webinaires de la série *Resilient Leaders*³. La plupart des actions recommandées sont intégrées dans les Normes Universelles de Gestion de la Performance Sociale et Environnementale⁴. CERISE et SPTF espèrent que toutes les ressources disponibles seront utiles pour renforcer l'adaptabilité des institutions de la finance inclusive, quelles que soient leurs régions ou leurs contextes d'intervention.

Le modèle de résilience pilotée⁵



1. Denyer, D. (2017). *Organizational Resilience: A summary of academic evidence, business insights and new thinking*. BSI and Cranfield School of Management.

2. *The Guide for Building Resilience in Inclusive Finance Organizations* : <https://sptf.info/images/Building-Resilience-in-Inclusive-Finance-Organizations-Final-English-V8-2022.pdf>

3. *Webinaire Resilient Leaders* : <https://sptf.info/sptf-guidance-notes>

4. *Normes Universelles de Gestion de la Performance Sociale et Environnementale* : <https://sptf.info/ta-funding/responsible-finance-ca-caribbean-rift-cac>

5. *Le modèle de résilience pilotée (The Driven Resilience Model)* Rossouw, P.J., Rossouw, J. G. (2016). *The predictive 6-factor resilience scale: Neurobiological fundamentals and organizational application*. *International Journal of Neuropsychotherapy*, 4(1), 31–45. doi: 10.12744/ijnt.2016.0031-0045 <https://home.hellodriven.com/articles/6-domains-of-resilience/>

Oricel Caminero

Executive Coach, Consultant & Trainer
Achieve Consulting Group, S.R.L

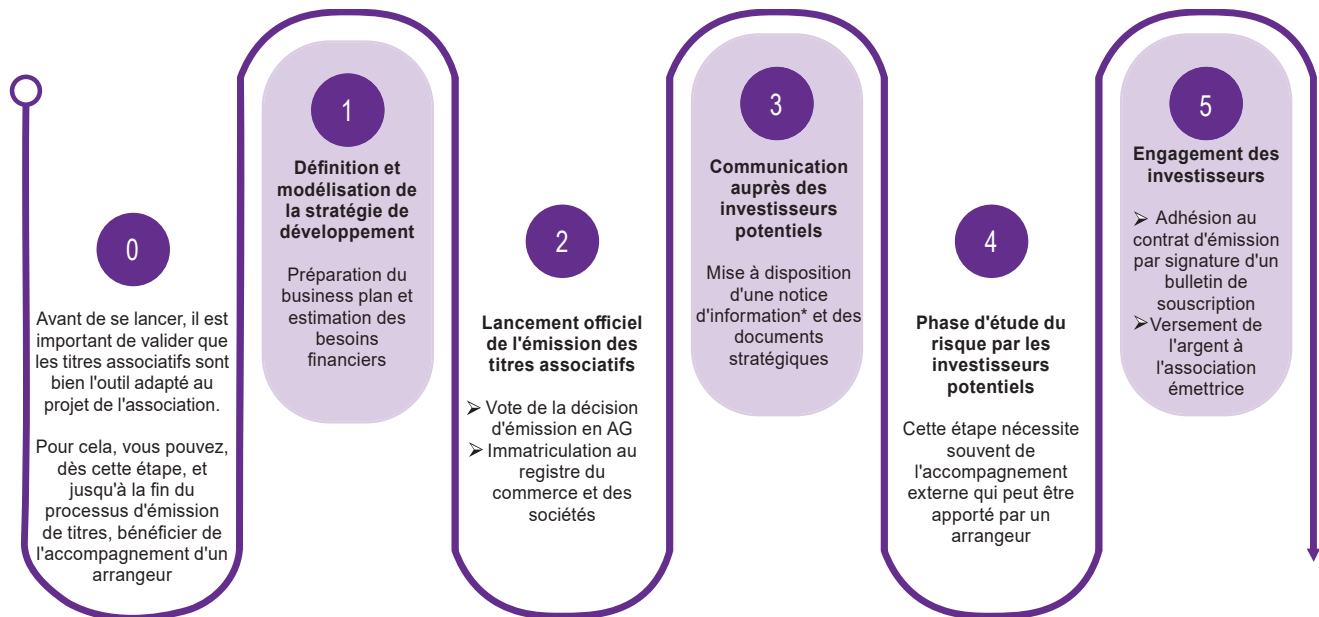
Cara S. Forster

Independent Microfinance Consultant
SPTF

Célia Fernandez

Responsible Communication et Projet ODD
CERISE

LES TITRES ASSOCIATIFS : UN OUTIL FINANCIER DE CONSOLIDATION DES QUASI-FONDS PROPRES DES ASSOCIATIONS



* « Ce document porte notamment sur l'organisation, le montant atteint par les fonds propres à la clôture de l'exercice précédent, la situation financière et l'évolution de l'activité de l'association. Les mentions qui doivent figurer sur ces documents sont fixées par décret, leurs éléments chiffrés sont visés par un commissaire aux comptes choisi sur la liste prévue par l'article L 822 1 du code de commerce. Dans le cadre d'émissions ouvertes aux particuliers, le document d'information (ou prospectus), doit également être visé par l'AMF. » (France Active, 2018)

© Avise - Tous droits réservés, décembre 2021

Les titres associatifs, qu'est-ce que c'est ?

Les titres associatifs constituent une solution de financement pour des associations par un investissement en quasi fonds-propres. Il s'agit d'obligations subordonnées sans date d'échéance certaine, c'est-à-dire de dettes à moyen ou long terme réglées en dernier rang en cas de faillite ou de liquidation. Lorsqu'une association émet un titre, elle s'engage donc à rembourser l'argent mis à disposition par les investisseurs majoré d'intérêts.

Créés en 1985, les titres associatifs sont longtemps restés peu connus et peu utilisés. En cause : la complexité de leur mise en place en termes d'ingénierie financière et de démarches administratives mais aussi leur faible taux de rentabilité pour les investisseurs au regard du risque pris.

En 2014, la loi relative à l'économie sociale et solidaire modifie les conditions et les taux de remboursement des titres. Elle les rend plus attractifs pour les investisseurs et moins complexes à mettre en place pour les associations. Cependant, si l'on note une plus grande visibilité des titres associatifs dans l'univers du financement, les associations émettrices restent peu nombreuses et cet outil semble réservé aux levées de fonds de plus de 500 000 €. En effet, l'association émettrice de titres associatifs doit s'assurer que son plan de développement sera suffisamment solide pour pouvoir rembourser les obligations à moyen terme. Cela se traduit par la préparation de documents (business plan, notice d'information, etc.) permettant aux investisseurs d'avoir une vision claire du projet sur la durée de leur investissement, soit au moins 7 ans.

Ainsi, si les titres associatifs permettent de lever des montants conséquents, cette solution de financement n'est pas adaptée à tous les modèles économiques car elle nécessite de dégager des excédents pour

permettre leur remboursement. L'association doit donc avoir un modèle économique suffisamment robuste et stable avec des moyens humains en fonctions support.

Comment fonctionnent les titres associatifs ?

Pour émettre des titres associatifs, une association doit exister depuis plus de 2 ans et la décision ainsi que les conditions d'émission des titres doivent être approuvées par l'assemblée générale dans les conditions de majorité requises pour un changement des statuts. L'association sollicite une immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Elle doit ensuite convaincre les investisseurs que son projet de développement est solide et donc rentable à long terme.

Les investisseurs qui souscrivent à des titres associatifs sont principalement des financeurs solidaires, mais ce peut également être des partenaires institutionnels voire des banques via leur adhésion à un contrat d'émission. En contrepartie, la loi indique une rémunération des investisseurs avec un taux d'intérêt plafonné au Taux Moyen de rendement des Obligations des sociétés privées sur les 3 mois précédant l'émission (TMO) + 4,5%.

La loi prévoit que le remboursement peut avoir lieu à partir de la septième année, soit à l'initiative de l'association émettrice soit au moment où les excédents générés par l'association dépassent le montant de l'émission initiale.

Vers une nouvelle évolution des titres associatifs ?

Le 28 septembre 2021, Olivia Grégoire, alors secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable, a présenté un nouveau plan d'action en faveur de

l'investissement dans les associations. Ce nouveau plan vise notamment à faciliter le recours à des méthodes d'investissement de haut de bilan pour consolider les fonds propres et diversifier les sources de financement des associations.

Trois volets d'action ont ainsi été annoncés par le gouvernement dans l'objectif de renforcer et faciliter l'usage des titres associatifs :

- Démocratiser le financement des associations par les Français-es : fléchage de tout ou une partie de leur assurance vie vers les titres associatifs ;
- Simplifier le recours aux titres associatifs : mise à disposition d'outils clés en main (contrats-type de financement, bonnes pratiques) pour aider à la mise en place du projet d'émission de titres associatifs ;
- Renforcer l'attractivité des titres associatifs : augmentation du plafond de rendement des titres associatifs, qui permettrait d'attirer davantage de financeurs, notamment des fonds à impact.

Ces évolutions, notamment l'augmentation du plafond de rendement des titres associatifs, annoncées par le gouvernement font encore débat dans la communauté des experts du financement des entreprises de l'ESS et restent à confirmer. En effet, cette augmentation pourrait avoir des conséquences sur la quantité de recours aux titres associatifs.

Mickaël Barth

Responsable du pôle Consolidation et Changement d'échelle
AVISE

ACTION HUMANITAIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION FINANCIÈRE : COMMENT LA



ACTED, deuxième ONG française de solidarité internationale et parmi les 15 plus grandes ONG mondiales, mobilise l'épargne solidaire et la finance à impact depuis près de 10 ans pour préfinancer ses projets humanitaires et investir pour un monde 3Zéro : Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté. Avec près de 27 millions d'euros d'obligations et titres associatifs émis depuis 2012, et un nombre de personnes bénéficiaires de ses actions plus que doublé sur cette période pour atteindre aujourd'hui 18,2 millions de personnes, ACTED intègre l'investissement à impact comme levier de développement de ses activités.

La fragilisation du monde contemporain au rythme des conflits, catastrophes naturelles, pénuries, tensions économiques et politiques alarme de plus en plus. Les rapports du GIEC rappellent par exemple régulièrement la difficulté qu'a la communauté internationale à se mobiliser et agir efficacement et collectivement face à la menace existentielle que constitue le changement climatique. Combien de temps encore ?

Après plus de deux ans de pandémie, sommes-nous à l'aube d'une période de récession globale ? Des pays comme le Liban ou le Sri Lanka par exemple en ont déjà fait déjà l'amère expérience. Pour la première fois depuis 25 ans, la dynamique de réduction de la pauvreté dans le monde s'est inversée. La communauté internationale n'a pas encore pu mesurer précisément cet impact, pour autant ses effets ont pu être constatés sur le terrain : des millions de personnes tombent dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire grandit, entraînant des logiques d'exclusion sociale.

Pour apporter des solutions à la hauteur de ces enjeux, contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et

ceux de l'Accord de Paris pour le climat, nos façons d'agir doivent évoluer vers des modèles et pratiques plus adaptés. Car un autre monde est possible : non plus un monde où les solutions pensées au niveau global sont projetées localement, allant jusqu'à éclipser les initiatives de terrain, mais un monde pensé au niveau local, en mettant les communautés au centre, en les renforçant, en se nourrissant des innovations sur place et en les portant sur la scène internationale.

Démultiplier l'impact social et environnemental positif avec une approche multiact-eur-rice-s

Pour que ces transitions sociale, écologique, économique, énergétique et solidaire aboutissent, il nous faut absolument impliquer tou-te-s les act-eur-rice-s, et redonner tout son sens au local.

ACTED plaide à son échelle pour cette approche multi-act-eur-rice-s et de co-construction pour démultiplier l'impact social et environnemental de ses actions sur le terrain. Depuis 1993, ACTED a progressivement constitué tout un écosystème, une « boîte à outils », pour renforcer son impact et la pertinence de ses actions : ont ainsi été développées des entités spécialisées en microfinance pour soutenir l'entrepreneuriat local (OXUS), un groupe de réflexion pour mieux informer le secteur de l'aide (IMPACT Initiatives / REACH), et une plateforme mondiale de plaidoyer visant à rassembler les act-eur-rice-s publics, privés et solidaires pour accélérer la réalisation des ODD (Convergences). ACTED a également développé toute une série d'initiatives et de programmes pour servir cette ambition, de la promotion de l'héritage culturel (Bactria), au renforcement des liens entre les besoins au niveau local avec l'écosystème global de l'aide (AGORA, PANDA).

FINANCE À IMPACT PEUT ACCÉLÉRER L'AVÈNEMENT D'UN MONDE 3ZÉRO ?

Au-delà de ses activités traditionnelles d'aide humanitaire et au développement, ACTED met en œuvre des programmes intégrés et innovants qui répondent aux enjeux intrinsèquement interconnectés du Zéro Exclusion, Zéro Carbone et Zéro Pauvreté. C'est le cas de notre programme phare THRIVE, qui soutient les communautés vivant et dépendant d'écosystèmes vulnérables pour assurer leur subsistance à long terme, ou des Maisons 3Zéro, plateforme physique et digitale pour accélérer les solutions locales à impact social et/ou environnemental positif.

« L'AMPLEUR DES CRISES SUR LE TERRAIN NOUS OBLIGE À ACCÉLÉRER ET AUGMENTER LA PORTÉE DE NOS RÉPONSES AUX DÉFIS HUMAINITAIRES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX TOUT EN REPENSANT NOS MODÈLES », EXPLIQUE AURÉLIEN DAUNAY, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ FINANCES, INVESTISSEMENT ET INNOVATION D'ACTED

Au travers de ses projets, ACTED cherche à impliquer les partenaires à tous les niveaux pour distiller et appliquer le plus largement possible ces solutions locales à des problématiques globales : en mobilisant la société civile et les organisations communautaires dans l'ensemble des pays d'intervention et ailleurs ; en impliquant les médias, les écoles, les universités, les leaders d'opinion, les jeunes entrepreneurs ; en expérimentant et en développant des modèles innovants.

Des stratégies innovantes d'investissement pour le Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté

Pour soutenir cette ambition, ACTED a élaboré une stratégie d'innovation financière, utilisant l'épargne solidaire et la finance à impact comme leviers de financements innovants.

A l'heure actuelle, par l'intermédiaire de ses opérations de terrain, l'ONG contribue déjà à l'accomplissement de 11 Objectifs de Développement Durable (ODD) sur les 17. En réorientant sa stratégie de financement vers des options de financement privées, diversifiant et développant ainsi son portefeuille, ACTED cherche à accroître sa contribution à l'atteinte des ODD, en accord avec le calendrier de l'Agenda 2030.

En effet, depuis 2012, ACTED a procédé à des levées de titres associatifs auprès d'investisseurs. Après six émissions réussies entre 2012 et 2019, ACTED a réalisé en décembre 2021 la plus importante levée de fonds de ce type en France pour une ONG, avec neuf millions d'euros de titres associatifs. Ce financement de source privée est employé pour préfinancer des actions humanitaire et gagner en agilité ; il permet également d'investir dans la transformation de l'organisation (maximiser la durabilité environnementale des activités, mesurer et réduire de moitié, d'ici 2030 et en accord avec les recommandations du GIEC, les émissions de carbone liées aux opérations, aider les populations à s'adapter à l'impact des crises climatiques et environnementales, accélérer la transformation digitale du groupe), et d'aller plus loin en investissant dans le développement d'entités partenaires de l'écosystème 3Zéro.

« Nous espérons que nos levées de fonds successives contribueront à créer des passerelles entre le monde de l'investissement et ce formidable

vivier d'organisations issues du secteur non lucratif en France, dont le rôle est plus que jamais essentiel aujourd'hui. L'ampleur des crises sur le terrain nous oblige à accélérer et augmenter la portée de nos réponses aux défis humanitaires, sociaux et environnementaux tout en repensant nos modèles », explique Aurélien Daunay, Directeur général délégué Finances, Investissement et Innovation d'ACTED.



Sortir du cadre et innover collectivement

Dans la continuité des opérations d'ACTED, et afin d'accroître son impact et semer des graines pour l'avenir, une partie de la trésorerie disponible est aussi investie dans des entités qui résonnent avec la vision 3Zéro du groupe. Ce fut le cas en 2022, avec une prise de participation dans Lendahand, une plateforme néerlandaise de financement participatif qui permet au grand public de prêter des fonds à des structures porteuses de projets sociaux et environnementaux dans les pays émergents.

A cette occasion nous avons réunis à nos côtés des acteurs aussi divers qu'une fintech de l'impact, Lendahand, un investisseur institutionnel néerlandais, ABN Amro, un investisseur particulier français, INCO VC, des épargnants en France et des entreprises à impact sur le terrain. Ces types de partenariats innovants, invitent des acteurs d'horizons divers à penser hors du cadre et agir collectivement pour un monde Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté. Cela permet enfin d'orienter des sources de financements complémentaires, en l'occurrence issues du private capital market sur un modèle de blended finance, en faveur du développement durable dans les pays en développement, où elles font souvent défaut.

Bien sûr, c'est une goutte d'eau face aux grands maux du monde évoqués plus haut, mais mises côte à côte, ces démarches montrent par l'action qu'un système financier au service d'une transition vers des sociétés plus justes est possible : des sociétés plus durables, plus inclusives, qui préservent les écosystèmes et sont en mesure de répondre aux besoins fondamentaux des populations.

Aurélien Daunay
Directeur Général Délégué Finances, Investissement et Innovation
ACTED



UN BAROMÈTRE DE



**ZÉRO EXCLUSION
CARBONE,
PAUVRETÉ**

Pour cette édition 2022 du Baromètre de la Finance à Impact, nous adressons nos remerciements à tous nos partenaires qui soutiennent ce travail et le rendent possible.



ACTED



BNP PARIBAS



Nous adressons également tous nos remerciements aux membres des comités de pilotage ainsi qu'aux contributeur-ices de la publication.

ACTED
ADA Microfinance
Amundi
ADVANS
Avisé
BNP Paribas
CERISE

ECOFI
FAIR
Finance for Tomorrow
Fondation Grameen Crédit Agricole
Innpact
Investir&+
KSAPA

LFDE
MFR
Removall
ResponsAbility
SIDI
SPTF
Symbiotics

CONVERGENCES

François Atienza
Lioui Benhamou
Gauthier Denonain
Elisabeth Foy-Talissé
Astrid Gaudry

Maurane Guivet
Clara James
Léo Lefevre
Fiona Louis Désir Éliisa
Lucas Magnani

Lou-Anne Petit
Fanny Roussey
Nassim Slimani
Romane Tremouilhe
Lorelei Ursenbach

BAROMÈTRE DE LA FINANCE À IMPACT 2022

Conception éditoriale : Lucas Magnani

Conception graphique : Lucas Magnani

Impression : Les Grandes Imprimeries

À PROPOS DE CONVERGENCES

Lancée en 2008, Convergences est une plateforme de réflexion, de mobilisation et de plaidoyer. Convergences promeut les Objectifs de développement durable (ODD) et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les changements climatiques dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Composée de plus de 200 organisations partenaires issues de tous les secteurs, l'association agit pour susciter la réflexion et l'action, diffuser des bonnes pratiques et favoriser la co-construction de partenariats innovants à fort impact sociétal.

Convergences travaille dans tous les domaines pouvant déclencher un effet décisif en faveur de ses objectifs : développement durable, solidarité internationale pour le développement, finance solidaire et inclusive, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire et nouvelles technologies pour le développement.

Copyright Convergences Septembre 2022 – Convergences, 33 rue Godot de Mauroy, 75009 PARIS – FRANCE // +33 (0)1 42 65 61 43

Pour plus d'informations : contact@convergences.org ou www.convergences.org